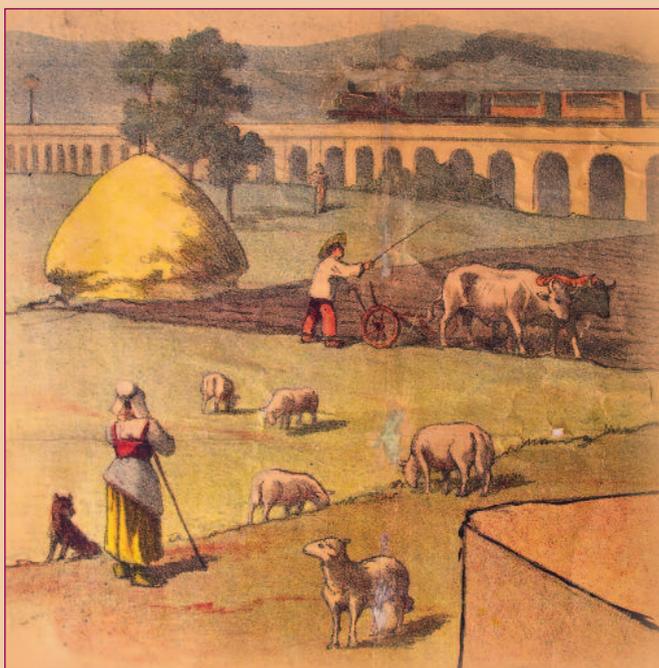


N°1 - mai 2011



*Bulletin  
des Archives municipales  
d'Etampes*



*en partenariat avec le Corpus Etampois*

# SOMMAIRE

## DOSSIER

Les marchands laboureurs et les moyens laboureurs autour d'Etampes jusqu'à la Révolution.

*Par Michel Martin* .....p.2-31

## ECLAIRAGE

Etampes en musique : passage en revue des sources (1850-1980).

*Par Clément Wingler* .....p.32-39

## VIE DES FONDS

Philippe Lejeune aux Archives.

*Par Clément Wingler* .....p.40-42

## LES DERNIÈRES ENTRÉES.

*Par Clément Wingler* .....p.43-44

## EN LIGNE

Sur le site du Corpus Etampois.

*Par Bernard Gineste* .....p.45-48

## CARNET D'ADRESSES DU PATRIMOINE

Animation du Patrimoine, Archives, Musée et Corpus Etampois .....p.49

# AGENDA

## LES RENDEZ-VOUS À NOTER :

### > 11 juin au 25 juin 2011 :

Exposition de l'Atelier de la Vigne (peinture et sculpture).

*Hôtel Anne-de-Pisseleu (entrée libre).*

### > Samedi 18 juin 2011 :

Conférence de Claude Bosc sur

« L'Occupation allemande à Etampes (1940-1944) »

*Salle Saint-Antoine, de 16h30 à 18h30 (entrée libre).*

# LES MARCHANDS LABOUREURS ET LES MOYENS LABOUREURS AUTOUR D'ÉTAMPES JUSQU'À LA RÉVOLUTION

*par Michel MARTIN*

## RÉGION ÉTUDIÉE

Nous prenons en compte la région immédiate d'Étampes, mais les données générales sont tirées du bailliage de la fin de l'Ancien Régime, ainsi que de la région de Dourdan et sporadiquement aussi de celle de la Ferté-Alais. Notre étude générale porte ainsi sur un polygone allant de Souzy-la-Briche à la Ferté-Alais, limité à l'est par la vallée de l'Essonne, jusqu'à Boigneville, puis rejoignant la vallée de l'Orge par Audeville, Angerville, Oysonville et Corbreuse.

## MÉTHODE D'ÉTUDE

L'histoire sociale ne peut se dispenser des données chiffrées. En effet, il s'agit d'une étude socio-professionnelle pour laquelle la détermination de l'activité réelle du groupe social concerné, en particulier en ce qui concerne le niveau de fortune, est fondamentale. Or, un abîme sépare très souvent le mot de la réalité. Si les tonneliers ou les hôteliers exercent, par exemple, à peu près tous l'activité professionnelle qu'ils s'attribuent, les laboureurs mentionnés par les sources sont, en revanche, loin d'être tous des laboureurs authentiques. Par conséquent, nous nous intéressons ici seulement aux paysans pourvus, au moins, d'un cheval et d'une charrue. Ce qui n'est pas le cas de nombre des « laboureurs » signalés par les sources ; lesquels « laboureurs » ne mettent pas non plus en culture le minimum de dix hectares (désormais ha) de labour permettant de vivre sur une exploitation généralement rentable. Il faut, de ce fait, recourir aux archives notariales qui fournissent ces renseignements à travers les baux et les documents successifs. Ces données se trouvent aussi fréquemment dans les archives judiciaires. Enfin, l'exploitation des contrats de mariage se révèle également fructueuse. Toute étude socioprofessionnelle qui renoncerait à l'usage de ces archives se condamnerait à faire du roman.

## LES SOURCES

Nous avons mis à contribution les archives religieuses, quelques archives familiales laïques, ainsi que les censiers et terriers, mais dès le XVI<sup>e</sup> siècle apparaissent les premiers minutiers notariaux (1531 pour le notaire de Méréville), rendant le terrain de recherche plus sûr. Les minutiers étampoïses constituent la charpente de cette étude de 1637 à 1785. Nous avons dépouillé environ la moitié des contrats de mariage conservés, et 20 % des inventaires après décès (biens meubles) et des partages (immeubles) répartis régulièrement sur l'ensemble de ladite période.<sup>1</sup> En définitive, nos résultats se

fondent sur environ 350 documents successifs<sup>2</sup> et 150 contrats de mariage de laboureurs, assez également répartis de 1650 à 1785, et provenant du dépouillement systématique d'environ 60000 actes notariés. La collecte est loin d'être terminée, mais depuis que nous avons atteint le seuil de 30000 actes, les nouvelles données modifient les résultats déjà obtenus de moins de 2 %. Les données acquises à l'avenir ne feront que nuancer le tableau général. Théoriquement, il est possible de suivre une famille ou une exploitation, mais il ne s'agit pas de la même problématique, et le chercheur n'est jamais certain d'avoir collecté tous les documents existants. De plus, il n'est pas non plus certain d'étudier une famille ou une exploitation typique, et pour les comparaisons fiables, il n'échappe pas au type d'étude réalisée ici.



*La Ferme des Tourelles (Saint-Cyr-sous-Dourdan)<sup>3</sup>*

## LA SITUATION ANTÉRIEURE

La mise en culture remonte au Néolithique ancien, soit à la fin du VII<sup>e</sup> millénaire. Dès le Chasséen, la présence de bœufs suggère l'usage de l'araire, attestée pendant l'Âge du Bronze. À la fin de l'indépendance gauloise, la densité des fermes indigènes montre que la Gaule chevelue n'était pas l'immense couvert forestier inventé par les celtomanes du XIX<sup>e</sup> siècle : à cette époque, les céréales sont cultivées depuis des millénaires et, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, la densité de population agricole est comparable à celle des années 1850. À partir du III<sup>e</sup> siècle, commence une crise démographique qui

culminera à l'époque mérovingienne. Dès le IV<sup>e</sup> siècle, en Beauce, mais pas dans la région étudiée, on enregistre l'abandon des deux tiers des exploitations agricoles gallo-romaines. Il faut attendre la fin du VIII<sup>e</sup> siècle pour ressentir le début du rebond démographique. Malgré les raids scandinaves, l'expansion continue et ne cessera que dans la décennie humide de 1310-1319. À la suite du recul démographique gallo-romain, les terres incultes retournent à la friche, au sens premier du terme, c'est-à-dire des landes entrecoupées de bosquets. L'expansion démographique provoque des remises en culture. Les défrichements commencent au moins pendant le XI<sup>e</sup> siècle. Entre 1200 et 1300, les derniers défrichements enregistrés ne concernent que des zones marginales<sup>4</sup>. Les raids anglais et les pestes récurrentes font sensiblement baisser la densité de population dès les années 1370, juste avant le début de notre étude.

## LES CONDITIONS DE L'EXPLOITATION

### *Des paysans non spécialisés*

Vers 828, le *Polyptyque d'Irminon* (du nom de l'abbé de Saint-Germain-des-Près) montre que les paysans ne sont pas spécialisés : ils mettent tous en valeur des terres labourables, des vignes et des prés. Ils élèvent porcs, bovins, moutons et volailles, et pratiquent le bûcheronnage.<sup>5</sup> Quatre cents ans plus tard, d'après les premiers censiers et les cartulaires, les paysans cultivent encore souvent et simultanément vigne et céréales. Cette pratique va perdurer longtemps.

### *Les premières formes de fermage*

Les cartulaires ecclésiastiques, les actes royaux et quelques actes en provenance de seigneuries laïques nous permettent de reconnaître les féodaux surveillant eux-mêmes l'exploitation de leur domaine jusque dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle. Le fermage est attesté au siècle suivant. En 1245, à Corbreuse, un clerc étampois, André, dirige l'exploitation de la grange du chapitre de Notre-Dame de Paris, moyennant un loyer de 50 livres. En 1266, quatre associés succèdent à André. Le loyer passe alors de 50 à 70 livres parisis.<sup>6</sup> L'exploitation atteint 200 ha. Certains textes citent le métayage, mais à cette époque, il est impossible de déterminer sa signification d'après les sources. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le métayage — au sens moderne du terme — apparaît sporadiquement dans les environs d'Ablis, Dourdan et la Ferté-Alais. En 1664, par exemple, un laboureur de Dourdan est métayer dans une ferme de Roinville appartenant à Michel Lefèvre.<sup>7</sup> Les baux à rente ou à loyer l'emportent cependant très largement.

## LES PROPRIÉTAIRES

Chronologiquement, ce sont d'abord des féodaux laïcs et religieux. Puis, du fait de leur fréquente impéritie financière, les seigneurs laïcs vendent successivement. Vers 1700, ils ont perdu 70 % de leurs fiefs et de leurs exploitations agricoles. Les parlementaires achètent des fiefs et, dès le XV<sup>e</sup> siècle, les notables parisiens fortunés ont constitué des domaines près de la capitale ; progressivement,

les Parisiens achètent de plus en plus loin. Plus au sud, nous rencontrons des Orléanais. Les officiers royaux et les bons bourgeois bien nantis d'Étampes, Dourdan ou la Ferté-Alais sont également acheteurs. Ainsi, en 1724, Jérôme Laumonnier, chirurgien de la paroisse Notre-Dame d'Étampes<sup>8</sup>, est propriétaire d'une exploitation de 75 hectares au nord d'Étampes.<sup>9</sup> Les laboureurs aisés sont eux-mêmes propriétaires.

## LES BAUX

La rédaction des baux est généralement très stéréotypée entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle. L'acte commence par la mention et l'identité du bailleur, puis signale la nature du bail à loyer et sa durée, ou du bail à rente, l'identité du preneur apparaissant alors, ainsi que la nature et la localisation du bien. Plusieurs contraintes sont précisées : paiement des taxes féodales par le locataire, obligation de fournir le transport des matériaux en cas de travaux dans les bâtiments, droits de passage... L'interdiction du dessolement<sup>10</sup> persiste jusqu'à la Première Guerre mondiale, alors que des dispositions concernant les prairies artificielles démontrent le caractère désuet et inutile de ces exigences conservées par tradition. Le montant du loyer apparaît enfin. Il s'accompagne de prestations en nature plus ou moins lourdes : 6 chapons, transport de bois, etc. Pour nos calculs, nous avons utilisé seulement les loyers entièrement payés en argent liquide, et complétés par des prestations dérisoires en nature (volailles, par exemple).

## LES FERMES SEIGNEURIALES ET LES TENURES DES CENSIVES

Les cartulaires, puis les censiers de la fin du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle, mentionnent assez fréquemment des surfaces, et montrent que les ruraux étaient généralement à la tête de propriétés réduites qui leur imposaient des activités complémentaires, particulièrement comme saisonniers dans les grandes fermes seigneuriales. Un grand nombre d'entre eux se tournait vers la viticulture. Paradoxalement, au XVI<sup>e</sup> siècle, alors que le vignoble se réduit fortement<sup>11</sup>, les vigneron paraissent très nombreux. Ces petits paysans, laboureurs sans train de culture, vigneron et manouvriers, ne sont pas pris en compte ici. Ils correspondent à la très grande majorité des ruraux, mais leur production personnelle est marginale par rapport à celle des moyennes et grandes exploitations.

## LES PAYSANS : DES PETITS EXPLOITANTS SUR UN PARCELLAIRE MORCELÉ

Les terriers, qui mentionnent les propriétaires, et les censiers, qui citent locataires et propriétaires, démontrent la parcellisation du terroir et peuvent fournir la dimension moyenne des exploitations. L'expérience montre que le croisement des documents voisins de même époque ne permet pas de mettre à jour un nombre plus élevé d'exploitations agricoles rentables qu'un censier ou un terrier unique concernant déjà plusieurs dizaines d'hectares. Les petits exploitants voient leur domaine s'accroître de quelques ares, tandis que celui des moyens et gros exploitants s'accroît en hectares. En fait, l'immense majorité des paysans met en valeur moins de 5 ha et souvent beaucoup moins. Ces derniers sont surtout salariés agricoles.

## LES LABOURS DANS L'ÉLECTION D'ÉTAMPES, D'APRÈS LES ARPEMENTAGES D'INTENDANCE<sup>12</sup>

Paroisse	%	Paroisse	%	Paroisse	%	Paroisse	%
Abbéville	90	Champigny (Morigny)	72	Itteville	61	Prunay	73
Andonville (45)	85	Champmotteux	73	La Forêt-Ste-Croix	81	Puiselet	85
Arrancourt	93	Chauffour	91	La Montagne (Morigny)	73	Roinvilliers	93
Auvers	63	Courdimanche	75	Le Mesnil-Cornuel (Bouray)	64	Saclas	72
Boisseaux (45)	98	D'Huisson	53	Maisse	62	St-Cyr-la-Rivière	75
Bois-Herpin	84	Étampes	78	Marolles-en-Beauce	93	St-Germain (Morigny)	63
Boissy-la-Rivière	87	Estouche	93	Méréville	85	Valpuiseaux	76
Boissy-le-Cutté	62	Etréchy	63	Mespuits	94	Vayres	45
Bouray	71	Fontaine-la-Rivière	82	Ormoy	82	Vaucelas (Etréchy)	80
Bouville	75	Gironville (91)	74	Orveau	63	Villeneuve-sur-Auvers	81
Cerny	73	Gironville (45)	97	Pannecières	95		

% : pourcentage des labours par rapport à la surface de l'unité fiscale

La vigne est très présente jusqu'à la guerre de Cent Ans. Mais, sauf dans le nord de la région, le vignoble a périclité depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, et n'a pas été reconstitué entièrement après la guerre. Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, dans la moitié des paroisses pour lesquelles existent des censiers et des terriers, le pourcentage du terroir affecté au vignoble atteint celui de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après les années 1680, un lent déclin se poursuit.

## LA TAILLE DES EXPLOITATIONS

La constitution de domaines plus importants, quelquefois aux mains de laboureurs, bien plus souvent de citadins nantis, connaît une embellie. Ces propriétés comportent plutôt des pièces de superficie notable qu'un grand nombre de parcelles. Autour d'Étampes, en 1509, nous rencontrons de petits propriétaires ou locataires pourvus de quatre ou cinq petites parcelles : Jean Souris et ses 1,2 ha, et des « gros », comme Jean Levesque, probablement un laboureur, à la tête de 8 ha en quatre pièces. On tente de rassembler les terres ; ainsi, le marchand drapier Cantien Pounille possède plus de 2 ha à « Antioche », en 7 pièces, dont certaines sont jointives. Pour les propriétaires de 5 ou 6 pièces, quelles que soient leurs superficies et la surface totale, c'est un cas assez général. Cependant, hors des fermes seigneuriales, la dispersion de la propriété reste la règle, même au début de la reprise en 1482. À Bouville, à Brières-les-Scellées, à Orlu (sur le plateau), la propriété semble toutefois moins dispersée et moins morcelée qu'à proximité immédiate de la ville.

Seules les grandes exploitations sont importantes économiquement, même si elles constituent l'exception. Au-delà de 10 ha, la charrue et le cheval sont obligatoires, tandis qu'au-delà de 20 ha, on en rencontre deux au moins, puis, au-dessus de 40 ha, on trouve souvent 3 charrues ; les herses, charrettes et chariots y sont associés. Le tombereau n'apparaît que dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Sans ce cheptel et ce matériel, il est impossible de mettre la terre en valeur. Leur présence marque le seuil entre les nombreuses « bricoles » et les vraies exploitations agricoles. Les premières n'atteignent que rarement 5 ha, mais tentent de compenser le manque de labours par une polyculture diversifiée, le rendement supérieur de la vigne — si possible — et un petit élevage familial. Au-dessus, on trouve des exploitations plus dynamiques et plus étendues. Leur finalité est différente. Il y a une énorme différence entre le petit laboureur exploitant seulement 10 ha et le marchand laboureur preneur à bail de la grande exploitation de Villesauvage, quitte à louer éventuellement ses propres terres. La différence est quantitative : le premier ambitionnait de parvenir au niveau du second, mais le milieu étant fermé, y parvenait rarement. En revanche, pour joindre les deux bouts, le petit exploitant doit impérativement travailler chez les autres. Il ne peut pas nourrir l'espoir de devenir « marchand laboureur » : il est condamné à vivre, et demeure partiellement salarié.

## LES RÉSERVES SEIGNEURIALES

Les réserves seigneuriales, ecclésiastiques et laïques, sont de grandes entreprises agricoles consacrées à la production de céréales et à l'élevage ovin. Ces grosses unités agricoles sont baillées à ferme depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, comme à Corbreuse. Des moyens financiers conséquents sont indispensables pour se procurer le matériel de culture et le cheptel nécessaires. La ferme de Monnerville-Guillerval, de l'Abbaye de Saint-Denis, représente 13 % du terroir des 2 communes, avec 340 ha de terre en 1384.<sup>13</sup> La grande ferme de Villesauvage, des Célestins de Marcoussis, comporte 284 ha de labours en 1406.<sup>14</sup> Au XVI<sup>e</sup> siècle, la grange de Corbreuse comporte 200 ha de labours centrés autour des bâtiments. Certaines exploitations sont plus modestes : la ferme de Garancières, des religieuses de Villiers (à Cerny), comprend 97 ha de terre en 1474, et toujours autant en 1701. Les Bénédictines d'Yerres possèdent une ferme de plus de 100 ha (Carbouville), à Audeville (45), depuis 1190.<sup>15</sup> Il est inutile de calculer des moyennes, car les féodaux religieux et laïques regroupent certaines exploitations ou les séparent lors des baux. De plus, les exploitations peuvent souffrir lors des guerres : à Garancières, l'exploitation des Dames de Villiers — qui comportait 97 ha en 1474 — n'en compte plus que 69 en 1606, et les bâtiments ont disparu. Certaines exploitations sont moins vastes : en 1710, la ferme de Guinette, des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, ne dépasse pas 50 ha.<sup>16</sup>

*Quelques réserves seigneuriales religieuses : surfaces en hectares*

Année	Propriétaire	Localisation	Surface		Année	Propriétaire	Localisation	Surface
1474	Villiers	Garancières-28	97		1606	Villiers	Garancières-28	69
1480	Villiers	Mespuits	50		1608	Marcoussis	Étampes <sup>17</sup>	105
1586	Marcoussis	Étampes <sup>18</sup>	250		1670	Morigny	Garancières-28	54
1594	ND de Paris	Corbreuse	204		1675	Yerres	Audeville-45	108

*Quelques exploitations laïques : surfaces en hectares*

Année	Propriétaire	Localisation	surface		Année	Propriétaire	Localisation	surface
1474	Sieur Moreau	Pannecières-45	30 ha		1699	Sr de Villette	La Montagne Morigny	36 ha
1485	Monceau	Quincampoix Abbéville	65 ha		1701	Dame du Bourgneuf	St-Pierre Étampes	90 ha
1637	Prunelé	Autruy	91 ha		1710	Jacques petit Sr de la Borde	Ormoy	106 ha
1646	Mme du Refuge	Mesnil-Racoin	12 ha		1728	Pierre Védye <sup>19</sup>	St-Martin Étampes	75 ha
1660	Sr du Bourgneuf	Toury-28	115 ha		1744	comte de Talaru Chamarande	Auvers	54 ha
1672	Sr de Ville-martin	Champigny	25 ha		1751	Dame de Gironville	Boissy-le-Sec	90 ha
1677	Dame du Chesnay	Chesnay	43 ha		1776	Receveur des tailles	Guillerval	50 ha
1688	Prévôt des maréchaux	St-Martin	30 ha		1785	famille Guettard St-Basile	Marolles	33 ha

Les réserves religieuses sont souvent plus vastes que les exploitations laïques, car elles ne sont pas démembrées lors des successions. Des propriétés laïques aussi étendues existent plus tardivement. À Autruy (45), elles résultent de la réunion d'ensembles plus réduits : les Prunelé, puis les Martel, qui leur succèdent à la Porte, sont des rassembleurs de terres. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le domaine comprend plusieurs centaines d'hectares baillés en plusieurs unités d'exploitation qui ne respectent pas les anciennes divisions des propriétés. À Étampes, les Célestins de Marcoussis baillent leurs propriétés aussi bien séparément que réunies, les preneurs pouvant être associés. Les grandes exploitations fournissent des quantités importantes de céréales vendues sur le marché d'Étampes, celui-ci étant le premier centre d'approvisionnement de Paris, vers 1550-1570. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il cède la place aux arrivages de la Brie<sup>20</sup>, puis de la plaine de France, vers 1700.<sup>21</sup> Toutefois, à la fin du siècle, le quart des céréales consommées à Paris provient du marché d'Étampes.<sup>22</sup>



*La Ferme de Guinette (Étampes)*

## LES BÂTIMENTS

Les exploitations importantes forment un quadrilatère clos de murs, percés d'une porte charretière, et enserrant la maison à demeurer, l'écurie, l'étable, la bergerie, une ou plusieurs granges, le toit à porcs et le colombier à pied ; un jardin, voire un clos de vigne, jouxte l'ensemble. Parfois subsiste encore tout ou partie de l'ancienne demeure seigneuriale construite ou restaurée vers 1500. C'est le cas à Mauchamp (Guillerville), à Saclas (ancienne demeure des Poilloue) et à Estouches, par exemple. En 1637, la ferme du « Thimarais », à Autruy, correspond à ce modèle ; elle comprend un grand corps de logis couvert de tuiles, cave sous ce bâtiment, grande cour close de murailles avec grande et petite grange, étable, et bergerie couverte de chaume, un enclos jointif fermé de muraille contenant grange, toit à porcs et colombier.<sup>23</sup> Cet ensemble se trouve généralement au centre de l'exploitation. Souvent, après la guerre de Cent Ans, le propriétaire a abandonné la demeure seigneuriale au fermier, et se réserve éventuellement une chambre quand il vient sur ses terres. Mais certains préfèrent le confort d'une hôtellerie. C'est fréquemment le cas lorsqu'un propriétaire parisien se déplace pour affaire à Étampes et aux environs. L'acte notarié précise alors l'hôtellerie où il loge. C'est ainsi que les Martel, d'Autruy, qui disposent du château de la Porte, descendent pourtant aux « Trois rois », à Étampes.

## LES FERMIERS LABOUREURS

Pendant la guerre de Cent Ans, les mentions sont rares. En 1406, le censier des Célestins de Marcoussis mentionne les fermiers de Villesauvage — les frères Guillaume et Jacquet de La Vallée — et une dizaine de laboureurs de Guillerval, Saint-Cyr-la-Rivière et Saclas. Par la suite, les mentions de baux et de fermiers se multiplient. Après la guerre de Cent Ans, les bailleurs proposent des conditions favorables aux preneurs, afin d'accélérer la reprise économique, en particulier des baux de longue durée et des loyers relativement faibles.

À Garancières (28), en 1474, le laboureur Simon Lubin obtient à bail pour « 3 vies »<sup>24</sup> la ferme de l'abbaye de Villiers comprenant maison, grange, étable, cour et jardin, et 97 ha de terre, pour 3 muids de grain et un cochon, le tout livrable à la Saint-André. En 1514, la moitié du bail est transférée à Robin Lubin, son fils, pour 9 ans. En 1573, le fermier est Pierre Lubin et le loyer n'a pas changé.<sup>25</sup>

En 1480, Jehan Bourrane prend en bail à vie la ferme de 50 ha des Dames de Villiers, à Mespuits ; puis, en 1501, Andry Flagy le jeune, laboureur, et sa femme « Pairette », y afferment la deuxième exploitation des Dames de Villiers. Cinq ans plus tard, la ferme de Quincampois, à Abbéville, est louée pour un loyer en nature (méteil et avoine) à Pierre de la Rue.<sup>26</sup>

De la fin du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces fermiers s'intitulent d'abord « laboureurs et marchands »<sup>27</sup>, puis « fermiers laboureurs » ou « marchands laboureurs »<sup>28</sup>. Ils mettent leurs compétences, leur cheptel et leur matériel aux services des seigneurs laïcs et ecclésiastiques. Ils constituent de véritables dynasties soudées par les mariages, un groupe très solidaire et fermé ; en cela, les Aleps et les Charpentiers, fermiers des Célestins de Marcoussis, sont emblématiques : les Aleps ou leurs gendres exploitent presque en permanence les deux fermes de Villesauvage, au moins de 1537 à 1727. En 1682, le fermier Pierre Charpentier est l'époux de Marie Aleps ; en 1687, leur fils Louis épouse Marie Gilbon, des Granges-le-Roi, dotée de 1300 livres<sup>29</sup> ; à Bois-Renaud, Gilles Jeulin est marié à Françoise Aleps, en 1581. On y retrouve Pierre Guillemain et Françoise Aleps, en 1593, et enfin la veuve Denise Guillemain, en 1624, tandis que les Lesueur exploitent Lhumery de 1552 à 1620. À cette date, Nicolas Le Sueur est l'époux de Jeanne Aleps.<sup>30</sup>

En 1654, Jean Charpentier prend à ferme une exploitation de 47 ha de labour, à Autruy, et en 1701, son fils loue encore la même ferme. En 1699, le mari de Nicole Charpentier signe le bail de la ferme de Villeneuve-le-Bœuf (Angerville). De 1717 à 1759, Denis Charpentier et son fils Charles exploitent les 213 ha de la ferme de Carbouville (Audeville — 45) appartenant aux Bénédictines d'Yerres. En 1727, Charlotte Charpentier, de Villesauvage, épouse Claude Harineau, membre d'une lignée de marchand-laboureur ; la dot s'élève à 2160 livres. En 1744, ils afferment les 210 ha de Villesauvage pour 423 livres annuelles et une quantité importante de blé.<sup>31</sup>



*La ferme de Villeneuve (Angerville)*

### ***Conséquences des guerres religieuses, de la Fronde et des guerres de 1688 à 1715***

Malgré les troubles, de 1573 à 1586, les fermiers Aleps réunissent 295 ha à Villesauvage. En 1599, André Capperon ajoute la ferme de Bois-Renaud aux deux fermes de Villesauvage, exploitant 370 ha. Dès l'année suivante, il frôle la faillite : on lui saisit 40 muids de grains. Il doit encore 883 écus. Il a vu trop grand pour les possibilités de l'époque.<sup>32</sup>

Au lendemain du siège de Paris, vers 1695, les anciens fermiers laboureurs sont toujours en place, mais les hommes d'armes ont semé la terreur dans le plat pays. En 1619, Louis Joucquet, le fermier du chapitre parisien, à Corbreuse, s'engage à résider à la ferme, sauf en cas de guerre. Il a de sérieuses raisons d'être prudent, car, en 1568 et en 1589, le fermier a été assassiné. À Garancières, à la fin des guerres, la ferme des religieuses de Villiers paraît avoir été abandonnée, et les terres — devenues *res nullius* — semblent remises en valeur sans bail, tandis que le corps de ferme a été détruit.

Les Célestins de Marcoussis ont consenti des avantages à leurs fermiers. À Étampes, pour la ferme de Bois-Renaud, les religieux avancent 2 muids de méteil, 2 muids d'avoine et 30 écus pour « *avoir des chevaux et autres commodités* ». À Villesauvage, Pierre Capperon reçoit une avance de 80 écus. Son successeur, en 1599, Louis Aleps, en reçoit également une, de 4 muids de méteil, 4 d'avoine et 100 écus.<sup>33</sup> Durant les guerres, les pillages et les impôts ont ruiné les campagnes et peuvent même affecter les fermiers imprudents ou téméraires, comme André Capperon.

Avec le retour de la paix, la situation s'améliore jusque vers 1630, puis les prix agricoles sont nominalement à la baisse ou stagnent alors que la charge fiscale pèse de plus en plus sur le monde rural du fait de la guerre avec l'Espagne et l'Autriche ; une longue période de difficultés commence.

Les fermiers laboureurs n'échappent pas toujours aux problèmes d'argent. Dès 1630, à Corbreuse, les biens de la veuve de Louis Jouquet sont saisis : elle doit 35888 livres.<sup>34</sup> Jusqu'aux Frondes, ces rares situations délicates se règlent généralement à l'amiable, car le groupe est solidaire, et son savoir-faire indispensable.

En 1656, le fermier Guyot, de Corbreuse, est en procès avec les chanoines de Notre Dame de Paris. Il abandonne la ferme et achète cependant un office d'« huissier de la duchesse d'Orléans ». <sup>35</sup> Pour ces coqs de village, l'achat d'un office mineur constitue une promotion sociale. Quelques-uns des enfants de la caste deviennent curés de campagne, situation considérée comme une promotion. En 1649, François Capperon, qui appartient à un lignage de marchands laboureurs déjà rencontré, est ainsi chanoine de Sainte-Croix, marquant l'accession à une nouvelle forme de dignité.<sup>36</sup>

En 1664, le greffier du grenier à sel d'Étampes, Joseph Guyot, prend pour 6 ans et 8000 livres annuelles le bail de la ferme générale de la Porte d'Autruy, appartenant à Damien de Martel. Il doit aussi fournir 18 moutons, 5 douzaines de lapins et 5 douzaines de lapines de la garenne. Ce dernier ne met pas le domaine en valeur lui-même, mais gère un ensemble composé de 9 exploitations agricoles (soit plusieurs centaines d'hectares), du four banal d'Autruy, des prés de la Porte, de 2,3 ha de vigne à Autruy, de la pêche sur la rivière, des cens et lods et ventes, et de 5 moulins, dont un foulon.<sup>37</sup> Il doit 32000 livres, en 1669...

Eux-mêmes propriétaires, les marchands laboureurs louent leurs propres terres trop éloignées. Vers 1670, Jean Baron, à Étréchy, apparaît dans le censier de la Montagne, pour 8,3 ha en 14 pièces, dont l'une de 2 arpents. Il est propriétaire, car la distance déconseille une location aussi éloignée de son exploitation.<sup>38</sup> En 1688, Étienne Capperon loue à Saint-Hilaire 2 ha de terre, pré, bois et taillis pendant 2 ans, pour 5 mines de méteil. La même année, Henri Gilbon, le fermier de la ferme de Beauvais, à Morigny, loue 7 à 8 arpents (3,5 à 4 ha) à un laboureur de Saint-Pierre.<sup>39</sup> Parfois, ce sont des propriétés conséquentes. Ainsi, Pierre Véron, un laboureur de Valpuiseau, loue une exploitation de 30 ha, sise à Mespuits, à Daniel Lesné, laboureur de Roinvilliers, en 1688.<sup>40</sup>

### *Les faillites de la fin du règne de Louis XIV*

Pendant les trente dernières années du règne de Louis XIV, les fermiers laboureurs — étranglés par la pression fiscale, la baisse des prix et les exigences des propriétaires — font parfois faillite. Dès 1683, intervient la saisie de la ferme des Saussaies, à Ballancourt.<sup>41</sup> En octobre 1692, le marchand laboureur Guesnée, de Dourdan, a déjà vendu toute sa récolte, mais le nombre de ses dettes ramène la valeur de la succession mobilière à 267 livres. Les deux années suivantes seront catastrophiques : il ne sera pas en mesure de rétablir la situation. En 1695, Simon Davoust, un fermier de la Forêt-le-Roi, doit 580 livres de loyer au seigneur de Bréthencourt : toute sa récolte est saisie, sauf quelques arpents, probablement pour nourrir le cheptel et permettre la semence.<sup>42</sup> À Sermaise (45), en 1706, la veuve du laboureur Julien Morize vend au laboureur Michel Malherbe son cheptel, 2 chevaux et 3 vaches, ainsi que son matériel, 2 charrettes, 2 charrues et 3 herses, pour 512 livres.<sup>43</sup>



*Le Grand Saussay (Ballancourt)*

### ***Les fermiers agents féodaux***

Dès avant les guerres religieuses, les fermiers complètent le revenu des exploitations en se chargeant de la perception des dîmes. La collecte des dîmes et des taxes féodales finit par être affermée avec le bail de la réserve. En 1670, Jacques Rabourdin, afferme pendant 9 ans une exploitation de 57 ha de l'abbaye de Morigny, à Maisons (28), ainsi que pour 60 livres la levée des champarts pour le compte des religieux. En 1677, Jean Perrot est receveur de la terre et seigneurie de Quincampoix, à Abbéville. En 1688, le curé de Brières afferme la levée et le battage des dîmes de Brières à Michel Le Bremier, laboureur à Boissy-le-Sec, pour 82 livres payables par moitié à la Saint-André et à la Saint-Laurent ; dix ans plus tard, Jacques Quinton, fermier des Martel, à Autruy, est aussi receveur des dîmes de Fromontvilliers.<sup>44</sup> Les fermiers des réserves féodales sont presque toujours receveurs des terres et seigneuries, accroissant leurs revenus et accaparant un pouvoir supplémentaire sur les autres villageois. Ainsi Nicolas Laumonier<sup>45</sup>, qui devient receveur du chapitre orléanais de Mesnil-Girault, l'un des plus riches des seigneuries ecclésiastiques du bailliage, avec un revenu de 8000 livres, en 1674.<sup>46</sup> Entre 1689 et 1694, il achète 31 ha de terre et 3 maisons entre Saint-Pierre, Fontaine-la-Rivière et la Forêt-Sainte-Croix.<sup>47</sup> Son fils, Pierre, lui succède à la fin du siècle et fait l'acquisition d'une rente représentant un capital de 5000 livres, en 1699.<sup>48</sup> Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il a acheté la terre et seigneurie de Lendreville, à Ormoy, ainsi qu'une charge d'élu. Bien que toujours roturier, il se proclame sieur de Lendreville. Les unions matrimoniales sont intéressantes. Une fille de Nicolas, Renée, a épousé le notaire Delambon, et une seconde, Marie, a apporté un dot de 5000 livres à Nicolas Baudry, le receveur du domaine.<sup>49</sup>

## Les loyers

De 1512 à 1516, la location des exploitations de Toury, Guillerval et Monnerville rapporte 1360 livres par an à l'abbaye de Saint-Denis.<sup>50</sup> Les loyers sont fréquemment perçus en nature. De 1474 à 1573, celui de la ferme d'Audeville, des Dames de Villiers, reste fixé à 3 muids de grains (mesure inconnue) livrables à la Saint-André, et à un cochon.<sup>51</sup> Les conditions favorables faites aux preneurs à travers les baux de longue durée, lors de la reprise, entraînent parfois une stagnation des revenus locatifs jusqu'aux guerres religieuses. Pendant 35 ans, la circulation des troupes entraîne le pillage des récoltes, la destruction des bâtiments, le vol du cheptel et l'assassinat des paysans. Les conditions de bail sont de nouveau adaptées. À Bois-Renaud, ferme de 75 ha, le loyer passe de 10 muids de grains en 1581 à 7 en 1593. Avec la paix, les loyers décollent. À Corbreuse, l'augmentation nominale en livres est nette, le loyer étant multiplié par 2,3 entre 1594 et 1645.<sup>52</sup>

### LOYERS EN MUIDS (DE GRAIN) À LHUMERY ET VILLESAUVAGE<sup>53</sup>

	1481	1506	1520	1556	1561	1595	1600	1603-1620
Lhumery	6	10			14	8	12	9
Villesauvage	22		30	32				

### LOYERS À QUINCAMPOIS (ABBÉVILLE)<sup>54</sup>

Années	1485	1494	1617	1625	1692
loyer	3,5 muids de blé et 3,5 d'avoine	4 muids de blé	900 l.	900 l.	1650 l.
surface	80 ha	60 ha	81 ha	81 ha	82 ha
fermier	Pierre de la Rue	Michel Chappard	Claude Hardy	Claude Hardy	Quentin Perrot

Après la Fronde, les nouveaux dommages dus aux troupes, en 1652, entraînent une baisse.<sup>55</sup> Par la suite, les loyers calculés en livre constante par rapport à la surface parcellaire n'évoluent plus guère jusqu'à la Révolution.<sup>56</sup> Une augmentation de 15 % frappe cependant les surfaces comprises entre 2 et 10 ha, car dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les moyennes exploitations se multiplient aux dépens des petites, et la « soif de terre » des moyennes fortunes paysannes concerne en premier lieu ces ensembles, souvent propriétés de la tranche inférieure des petits notables urbains.<sup>57</sup>

## ÉVOLUTION DU LOYER À L'HECTARE EN FONCTION DE LA SURFACE

*1638-1692*

surface	-2 ha	de 2 à 10 ha	de 10 à 20 ha	de 20 à 40 ha	plus de 40 ha
total s	58,7 ha	428 ha	394,5 ha	607 ha	1054 ha
total loyer	743	3638	3146	4172	7062
loyer/ha	12,6	8,5	7,9	6,9	6,8

*1744-1785*

surface	-2 ha	de 2 à 10 ha	de 10 à 20 ha	de 20 à 40 ha	plus de 40 ha
total s	21, ha	322 ha	412 ha	735 ha	1492 ha
total loyer	263	3123	3167	5073	9512
loyer/ha	12,5	9,7	7,6	6,9	6,4

### *L'équipement et le cheptel*

Les ovins sont nombreux. Une partie étant prise à bail, le propriétaire — souvent non paysan — baille pour trois ans un troupeau, et à l'issue du bail, le bailleur et le preneur partagent les gains. En 1661, l'inventaire de la succession de Charles Fourcroy, seigneur de Villiers (Arrancourt), comprend plus de 500 bêtes à laine. Le 15 janvier 1699, à la Grange des Noyers (Morigny), on en trouve 270, dont 98 agneaux. Les moutons ne sont pas toujours pris à bail, et des troupeaux appartiennent aux laboureurs. Ainsi, en 1708, un officier du duc de Bourgogne vend 168 brebis à Jean Raffaud, laboureur du Plessis Saint-Benoît, pour 300 livres. De même, les laboureurs bien nantis en « bestes à laine » louent une partie de leur troupeau, comme Jean Gilon, en 1660. Lorsque la composition du troupeau est connue, il y a 1 bélier pour 11 à 19 brebis. Par exemple, en 1708, chez un laboureur de Souzy-la-Briche.<sup>58</sup>



*La ferme du Grand-Villiers (Arrancourt)*

## QUELQUES BAUX DE MOUTONS EN 1660 ET 1688<sup>59</sup>

Bailleur	Preneur		Durée	Date
Julienne Plumé, veuve de François Rousse, contrôleur au grenier à sel	laboureur de Fontenette	126 brebis	3 ans	1660
Catherine Petit, veuve Claude Levassor, substitut du procureur au bailliage	Noël Baudet, laboureur d'Ormoï-la-Rivière	70 brebis	3 ans	1660
Jean Gilon, laboureur à la Grange des Noyers (Morigny)	laboureur à Bonvilliers (Morigny)	80 brebis	3 ans	1660
Jacques Barré, marchand du Plessis-St-Benoît	Noël Boudon, laboureur à Richarville	132 brebis	3 ans	1688
Jacques Barré, marchand du Plessis-St-Benoît	Claude Texier, laboureur à Corbreuse	122 brebis	3 ans	1688

En revanche, la rareté des prés interdit d'alimenter les bovins correctement. Aussi sont-ils relativement peu abondants : à Bonvilliers, en 1700, on ne trouve que 6 vaches dans une exploitation de 112 ha.<sup>60</sup> On nourrissait 4 fois plus de bovins par unité de surface vers 1950-60, à cause des prairies artificielles absentes au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle. Les taureaux sont rares, mais enregistrés par les sources, tandis que les taureaux banniers sont exceptionnels.<sup>61</sup>

Les porcs — contrairement à une opinion bien ancrée — ne sont pas très fréquents, car difficiles à nourrir. Mais, dans les exploitations importantes, un « toit à porcs » est presque toujours mentionné.

Les seuls lapins cités dans les sources sont les lapins de garenne. L'élevage en clapier n'existe pas encore. Très souvent, les volailles ne sont pas mentionnées, car leur valeur est faible. L'ensemble le plus varié se trouve en 1690, chez le fermier de Liphard, à Dourdan. Nous rencontrons 44 poules et coqs, 6 dindes, 70 dindonneaux, 2 dindons et 6 oies.<sup>62</sup> Mais, parfois, les poules et poulets sont bien plus nombreux : plus de 100, à Étréchy, en 1741, sur une exploitation de 85 ha.<sup>63</sup>

Les chevaux ne sont pas toujours assez nombreux. Uniquement pour les labours, les 81 ha de l'exploitation de Marolles — mise en valeur par Claude Poiget, en 1690 — nécessitaient 108 journées de travail (un homme et un cheval, ou plutôt deux, labouraient au mieux un hectare par jour), soit 36 jours de travail par animal, au minimum, et 72 s'il fallait labourer à deux chevaux. Mais ce n'était pas la seule activité des chevaux. Trois chevaux suffisaient tout juste à mettre correctement en valeur l'exploitation selon les recommandations de l'époque (trois labours successifs, voire quatre, pour la jachère). Nous rencontrons peu de juments et surtout des hongres, mais les chevaux entiers ne sont pas exceptionnels. Les chevaux meurent souvent au travail, et les mentions de vieux chevaux, de chevaux aveugles ou poussifs sont assez fréquentes. Ces animaux de traits diminués étaient affectés à des travaux moins rudes.

Nous pouvons avoir une idée des rendements en blé dans le Hurepoix. D'après les données de Jean Jacquart, ils représentent 17,7 hl à l'hectare, selon le volume moyen de grains par gerbe.<sup>64</sup> Ceci correspond à un rendement d'environ 10 grains pour un grain, et de 12,3 quintaux à l'hectare<sup>65</sup>, mais, vers 1480-1490, une période sans intempérie majeure, les rendements peuvent varier de 15 % d'une année à l'autre.<sup>66</sup> À l'époque de Philippe le Bel, avec des semailles aussi denses, on aurait récolté 12,88 hl, pour un rendement de 7 grains pour 1, soit 9,2 quintaux. Le rendement par hectare est calculé pour une densité de semailles de 2,5 hl.<sup>67</sup> Des saisies intervenues en 1690 et 1691, sur de petites exploitations, permettent de connaître le rendement à l'hectare, par exemple au Mesnil-Girault<sup>68</sup> : 9,25 quintaux. Mais, nous ignorons la densité de la semence. En 1702, Jacques Hélie — qui exploite 85 ha à Ormoy — prétend ne récolter que 6,75 quintaux à l'hectare, un rendement carolingien invraisemblable, alors que la modestie des prix des blés témoigne de l'importance des récoltes.<sup>69</sup> En 1708, enfin, à la mort du fermier laboureur Jean Chédeville, exploitant à Arrancourt, nous pouvons calculer le rendement à l'hectare d'après l'inventaire effectué au lendemain de la récolte, dîme déduite : 24,5 quintaux en froment et méteil.<sup>70</sup> De Montargis à Chartres et d'Étampes à Orléans, les calculs de rendements vraisemblables sont rarement possibles, car les exploitants — et plus tard les maires sollicités par les autorités supérieures — ont toujours révisé à la baisse les rendements déclarés, par crainte de répercussions fiscales (ils n'avaient pas toujours tort) ou locatives, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

## L'apparition des nouvelles cultures

Les haricots et le sainfoin apparaissent autour de Paris dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais la réalisation de prairies artificielles se heurte à la vaine pâture et à l'obligation de laisser en jachère les parcelles une année sur trois. Le sainfoin doit être cultivé sur des parcelles closes.

La première mention de sainfoin remonte à 1664, dans une exploitation de 17 ha, à Saint-Cyr-sous-Dourdan. En 1681, le président de l'élection de Dourdan loue environ 1 ha de sainfoin à Thionville. La même année, nous rencontrons du sainfoin à Morigny, sur une exploitation de 5 ha comprenant 64 ares de vignoble.<sup>71</sup> Puis, il faut attendre 1724 pour retrouver du sainfoin à Étréchy, sur une exploitation de 60 ha. À Saclas, en 1730, Jean Guilloteau aensemencé 6 ares en sainfoin sur les 5 ha de son exploitation.<sup>72</sup> En 1773, la mention de sainfoin survient à deux reprises, avec 1 ha sur 120 chez Roger Lesage, de Bois-Herpin, et chez Claude Harineau, à Villesauvage, avec 3 ha sur 150. Un « vigneron » de Saint-Pierre cultive aussi du sainfoin en 1774.<sup>73</sup> Nous trouvons, par ailleurs, des mentions de graines et de sainfoin sec chez des grainetiers et des marchands de chevaux.

	1650-1699	1700-1750	1750-1786
Petites et moyennes exploitations	3	1	1
Grandes exploitations	0	2	3

Au regard des 200 inventaires après décès analysés de 1700 à 1786, la fréquence des mentions de sainfoin ou de luzerne est bien faible. Il faut aussi noter que les premières mentions concernent des exploitations moyennes ou petites, jusqu'en 1724. Ensuite, quelques marchands laboureurs se hasardent à créer des prairies artificielles, mais le progrès est bien lent et les grandes exploitations sont à la traîne pendant plus de 50 ans. La première mention de haricots enregistrée en plein champ (sur 50 ares) survient à Chamarande, en 1707.<sup>74</sup> Dans les jardins et chez les maraîchers, la présence des haricots ne paraît pas plus précoce. À nouveau, ces derniers apparaissent d'abord dans de petites exploitations pratiquant une polyculture diversifiée. Les physiocrates n'y sont pour rien.

## LA VALEUR DES EXPLOITATIONS

Les ventes sont trop rares ou trop peu détaillées pour permettre une étude statistique des exploitations de bonne taille, mais fournissent quelques jalons. Par rapport aux domaines plus vastes pour lesquels la concurrence est moins vive, le prix à l'arpent dans le même terroir paraît surévalué lors des ventes de parcelles réduites ou moyennes. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, à Autruy, un domaine de 24 ha se vend 5 livres à l'hectare, alors qu'une propriété de 2,2 ha — dix fois moins étendue — se vend 13 livres 12 sols à l'hectare, soit largement plus du double. Les mêmes comparaisons plus récentes montrent le même phénomène. La surcote des petites parcelles est systématique. Une telle constance, obtenue à partir de sondages aléatoires, ne peut pas être liée uniquement à la différence de fertilité des terres dans la même paroisse.

## VENTE ET ESTIMATION D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

Date	Acheteur	Localisation	Surface	Prix	Cote
1605	René Prunelé	Autruy	2,2 ha	30 l.	A SHACM E 41
Avant 1627	Jean Amyard, laboureur d'Estouches,	Autruy	30 ha	1200 l.*	A SHACM E 84 a
1624	René Prunelé	Autruy	51 ha	3200 l.**	A SHACM E 38
1637	René Prunelé	Autruy	91 ha	4400 l.**	A SHACM E 35
1638	Jean Crochard	Villeconin	36 ha	3300 l.	ADE 2 E 48/30
1660	Charles Vassan	Autruy	102 ha	rente	A SHACM E 78 b
1670	estimation (succession)	Mesnil-Racoin	18,9 ha	2600 l.	ADE 2 E 66/271
1688	estimation (succession)	Guillerville	35 ha	5400 l.*	ADE 2 E 66/109
1696	veuve de l'écu Claude Mayol	Sainte-Mesme	20 ha	2305 l.	ADE 2 E 1/94
1700	Receveur des tailles	Blandy	52 ha	4980 l.	ADE 2 E 66/140
1701	vente	Saint-Martin	51 ha	4018 l.	ADE 2 E 66/142
1710	Jean François Gabaille, officier au grenier à sel	St-Martin-de- Bré- thencourt	16 ha	824 l.	ADE 2 E 66/172
1729	Damien Martel	Gironville (45)	60 ha	5130 l.	A SHACM E 100
1732	Pierre Prémainville	Roinville	58 ha	8640 l.	ADE 2 E 1/108
1747	Jean Langlois, mar- chand de Dourdan	Authon-la-Plaine	45 ha	2940 l.	ADE 2 E 1/114
1773	estimation (succession)	Autruy	94 ha	16200 l.	A SHACM E 58
1773	estimation (succession)	Autruy	48 ha	17820 l.	A SHACM E 58
1786	estimation (succession)	St-Martin-de- Bré- thencourt	36 ha	13500 l.	ADE 2 E 1/156

Bâtiments de l'exploitation en sus \*, logis seigneurial, droits féodaux et bâtiments en sus\*\*, Charles Vassan échange la propriété contre deux rentes viagères annuelles, l'une de 600 livres et l'autre de 300, soit un capital de 18000 livres. — 1747 sans bâtiments.

## LES LABOUREURS INDÉPENDANTS OU MOYENS LABOUREURS

La mise en valeur d'une exploitation d'une dizaine d'hectares paraît un minimum nécessaire pour parvenir à en vivre modestement, sauf les mauvaises années. Ces laboureurs ne semblent pas très nombreux, toutes les données locales montrant qu'ils sont assez peu fréquents et que leur nombre ne cesse de se réduire de 1640 à 1750. Les effectifs des moyens laboureurs augmentent alors à cause de la location d'ensembles formant des exploitations de 6 à 12 ha, mais cette situation n'offre aucune garantie du fait de la concurrence entre preneurs potentiels. Si le bailleur trouve un preneur acceptant une augmentation de loyer, le preneur précédent voit la location lui échapper. Ce que détestent les fermiers : en 1688, Jacques Ruelle veut s'installer sur l'exploitation d'un bourgeois de Paris, qu'il a louée à Saclas, mais le fermier précédent l'accueille armé d'un fusil.<sup>75</sup> Une partie des terres peut être prise à bail. Ces paysans qui parviennent à vivre de leurs propres biens et de quelques locations compensent la surface limitée des labours par la polyculture.

Entre 1394 et 1408, quatre censitaires des religieuses de Longchamp peuvent être des laboureurs indépendants. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, nous pouvons esquisser une répartition des propriétés entre les ruraux et les citadins. En 1509, quelques censitaires des Dames de Longchamp sont très certainement des laboureurs à la tête d'entreprises d'au moins 10 ha de superficie. Jean Lévesque, de Brières, ou son père, nanti de plus de 8 ha en 4 pièces, dont une seule n'atteint pas les 50 ares, était déjà connu en 1482. Parmi les 102 paysans probables du censier, dix sont susceptibles d'être d'authentiques laboureurs. Trente ans après la reprise économique, ces laboureurs indépendants ne semblent guère représenter plus de 10 % des paysans autour d'Étampes.

L'indisponibilité provisoire de la majorité des minutiers notariaux étampois jusqu'en 1638, et l'imprécision des autres sources, perturbent l'analyse du devenir des laboureurs indépendants entre 1509 et 1615.

*Le vieux bourg rural d'Estouches*



## LABOUREURS INDÉPENDANTS POTENTIELS ET CERTAINS DE 1394 À 1733

Année	Nom	S	Cote	Année	Nom	S	Cote
1394	Colin Troignet	5 ha	ADE E 3890	1509	Jean Lévesque	8 ha	ADE E 3900
1394	Deniset Pietfort	5 ha	ADE E 3890	1615	Guillaume Guyart	8,8 ha	ADE E 3910
1482	Germain Loreau	6 ha	ADE E 3966	1620	Jean Amyard	30 ha	A SHACM E 84a
1482	Jean Lévesque	5 ha	ADE E 3966	1667	Jean Lion	12 ha	ADE 2 E 66/62
1482	Jean Marie	6 ha	ADE E 3966	1668	Michel Favier	11,9 ha	ADE 2 E 66/273
1482	Louis Boudon	9 ha	ADE E 3966	1668	Pierre Chenu	11,3 ha	ADE 2 E 34/55
1498	Perrin Grelo	8 ha	ADE E 3898	1676	Basile Moulin, vigneron	15 ha et 2,5 ha de vigne	ADE 2 E 66/
1498	Jean Lévesque	5 ha	ADE E 3898	1688	N laboureur vigneron	7 ha et 2 ha de vigne	ADE 2 E 1/88
1498	Jean Marie	6 ha	ADE E 3898	1708	Jacques Rouillon	10 ha	ADE 2 E 1/97
1498	Jean Guérin	5,5 ha	ADE E 3898	1715	Louis Morin	15 ha	ADE 2 E66/190

S : surface

Trois laboureurs peuvent être, en 1615, à la tête d'une exploitation rentable sur la censive des Dames de Longchamp. Vers 1620, Jean Amyard, laboureur à Estouches, n'est pas un pauvre laboureur, car il achète à Nicolas de Ladvertot, avocat au parlement de Paris, la terre et seigneurie de la Courtillerie (Autruy) et ses 30 ha de terre, pour 1200 livres.<sup>76</sup> À partir de 1638, avec les minutiers notariaux, la moisson devient plus ample, alors que ce groupe social est en difficulté un peu plus au nord depuis 1630.<sup>77</sup> La situation devient encore plus difficile après 1640, car la conjoncture est mauvaise : hausse des loyers, décollage vertical des impôts et baisse des prix agricoles. Une ou deux mauvaises récoltes peuvent mettre ces laboureurs en faillite. Certains résistent néanmoins puisque le laboureur Jean Boutevilain, d'Autruy, promet, en 1644, une pension à son fils, « *escolier à Sens pour sa première messe et son accession à la prêtrise* ». De 1657 à 1661, la saisie de 54 chevaux chez les collecteurs de taille ruraux suggère qu'en partie il s'agissait d'exploitants pourvus d'un train de culture.<sup>78</sup>

## LABOUREURS ENDETTÉS EN 1670

Laboureur	Prêteur	Dettes
Léonard Boucher, du Petit Saint-Mars	Charles Chevalier, hôtelier au Cygne, à Saint-Gilles	25 l. pour 1 cheval à poil bayard
Louis Mange, de Villeconin	Marin Pouillon, marchand	54 l. pour un cheval à poil blanc
Jean Tiboust, de Morigny	illisible	48 l. pour 1 cheval
Antoine Percheron, d'Autruy	Marin Pouillon	35 l. pour un cheval à poil noir

En 1667 et 1670, de nombreux laboureurs reconnaissent une dette devant notaire. Pour certains, il s'agit de difficulté de paiement, sachant qu'il est d'usage de payer les services, les salariés et les fournisseurs en fin d'année. Plus généralement, tous les ruraux n'ont pas obligatoirement rétabli une situation compromise par la Fronde des Princes, quinze à dix-huit ans plus tôt. Ainsi, par précaution, les commerçants font rédiger un acte officiel. En 1678, le nombre de ces actes a singulièrement diminué.<sup>79</sup> Certaines dettes concernent l'achat d'un cheval, suggérant qu'il existe des laboureurs authentiques parmi ces paysans. D'autres, en revanche, ne parviennent pas à payer de modestes loyers, comme Louis Poiget, laboureur à Boissy-Le-Sec, en 1667, qui doit 60 livres de loyer au prêteur Charles Guillon.

Les inventaires fournissent le détail des biens de la communauté de laboureurs authentiques : par exemple, en 1667, celui du laboureur de Saint-Pierre, Jean Lion, ou en 1688, ceux de Joseph Constance, de Saint-Martin, au décès de sa femme, Marie Mignard.<sup>80</sup> Lors de son mariage, Joseph Constance était charpentier.<sup>81</sup> Le 11 février 1667, chez Jean Lion, huit arpents sont emblavés en blé sur la sole d'hiver correspondant au tiers de la superficie exploitée totale de 24 arpents (12 ha) en trois soles. Le cheptel comprend 2 chevaux, 3 vaches, 2 petits porcs et 6 volailles. L'inventaire frôle les 500 livres. Les dettes actives (à percevoir par la communauté) se montent à 17 livres 10 sous, dont 10 sous pour le prêt d'un cheval, et les dettes passives (à payer par la communauté) s'élèvent à 213 livres, dont 15 livres au drapier, 99 au forgeron et 20 livres de loyer en retard, soit 85 livres de plus que la totalité des grains et légumineuses en réserve, dont il faudra déduire les semences de printemps. Observons que, par accord tacite, les inventaires ne font presque jamais apparaître d'argent liquide, la situation étant saine. En 1691, Pierre Géni loue une « petite » ferme de 14 ha à Boissy-Le-Sec à sa soeur Cantienne Géni, la veuve d'un cabaretier dourdanais.<sup>82</sup>

### MATÉRIEL ET CHEPTEL CHEZ CANTIEN FARGIS, DE LA MONTAGNE, EN 1675<sup>83</sup>

Article	Valeur	Article	Valeur
1 charrue et une faux	omise	3 vaches	60 l.
2 chevaux de 8 ans	100 l.	8 oies, 4 canes et 20 volailles	15 l.

### FÉVRIER 1688, INVENTAIRE DE JEAN ROGER, DE PUISELET-LE-MARAIS<sup>84</sup>

1 cheval	céréales et pois engrangés
1 vache	1 cuve de 16 hl.
10 ha exploités	valeur totale 175 livres

### BIENS DE JEAN DUPUIS, DE BOIS-HERPIN, EN 1694, À LA MORT D'ANTOINETTE CAILLOU, SON ÉPOUSE<sup>85</sup>

Superficie exploitée	Article	Valeur	Article	Valeur
10 ha	meubles, linge, matériel et récolte	502 l.	2 chevaux 4 vaches	32 l. 58 l.

En 1696, le laboureur Goussard, de Boissy-le-Sec, exploitait 26 ha qui lui appartenaient.<sup>86</sup> En 1699, au décès de Pierre Buisson, laboureur de Brières-les-Scellés, intervient le partage en quatre de 19 ha, un espace de logis et des granges, dont l'une avec chambre à feu, ainsi que des parcelles de jardin, d'une valeur totale inconnue.<sup>87</sup> Pierre Buisson pouvait vivre de ses propres biens. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces paysans parvenant à l'indépendance économique paraissent assez nombreux. Mais, du fait de la polyculture, ils s'intitulent souvent vigneron. En 1726, Pierre Fontaine, « vigneron » à Saint-Martin, possède sa maison, 6,5 ha de terre, 20 ares de pré et 27 ares de vigne. Ni les terres ni la vigne ne font une exploitation rentable de ses propriétés, mais l'association des deux et quelques locations de terre peuvent le permettre. Nous allons à présent rencontrer quelques cas de ce type.

## *La vigne sur les moyennes et grandes exploitations agricoles*

Depuis 1300, les vigneronns ont toujours possédé et exploité des labours. Après la peste de 1348 et ses récurrences, la population avait diminué du quart ; du fait du manque de bras, les salaires s'étaient alors considérablement élevés et la viticulture avait connu un repli sur les grands domaines seigneuriaux.<sup>88</sup> Pourtant, en 1406, la ferme de Villesauvage (Saint-Martin d'Étampes) comprend 1,1 ha de vignes pour 284 ha de labour.<sup>89</sup> La seconde guerre de Cent Ans (1417-1440) provoque un abandon très important du vignoble et, après la reprise des années 1470-1480, le vignoble est rétabli au mieux sur la moitié de sa surface d'avant-guerre. À Mespuits, en 1501, la ferme de 50 ha des Dames de Villiers, à Cerny, comprend seulement 12 ares de vigne.<sup>90</sup> Les guerres de religion provoquent une nouvelle crise du vignoble, dont la surface vers 1600 atteint déjà celle de la fin de l'Ancien Régime sur certains terroirs. À Corbreuse, le chapitre de Notre-Dame de Paris fait arracher les vignes de la ferme seigneuriale.<sup>91</sup>

Des laboureurs indépendants exploitant au moins une dizaine d'hectares, et pourvus du train de culture, mettent fréquemment en valeur des vignes. C'est le cas à Saint-Pierre, par exemple chez Michel Favier, qui possède près de 12 ha de labour, mais aussi 8,5 ares de vigne. En 1668, il se prétend à juste titre laboureur. Le déclin du vignoble laisse subsister de rares laboureurs ou vigneronns indépendants : ainsi Nicolas Vramant et Michel Moulin, qui louent 9 ha de terre à un bourgeois de Paris, pour 20 livres annuelles — en 1672 — ou le « vigneron » Lucas Boudet, associé à son frère Pierre, un laboureur, pour louer 6 ha de terre à la veuve du docteur en médecine Philippe Patin, en 1688, pour 84 livres.<sup>92</sup> Basile Moulin, de Gérofosse, à Saint-Pierre, se prétend vigneron à la mort de son épouse Marie Vézard, en 1676.<sup>93</sup> Mais il pourrait aussi s'intituler laboureur, car il exploite 15 ha de terre et 2 ha de vigne.

Hors d'Étampes, nous rencontrons aussi des exploitations moyennes associant labours et vignoble. À la Forêt-Sainte-Croix, en 1689, l'inventaire du laboureur Jean Robert fait état de 42 ares de vigne associés à 59 ha de terre. Ce n'est pas la vigne qui assure la rentabilité de l'exploitation. Encore en 1689, à Bois-Herpin, nous rencontrons une cuve sans mesure de capacité chez le laboureur à 3 chevaux François Gaucher.<sup>94</sup> À Abbéville-la-Rivière, en 1691, Jean Moullé loue une ferme à Boischambault, l'exploitation comprenant quelques ares de vigne et 30 ha de labour. L'année suivante, à sa mort, le vigneron Caquet, de la Forêt-Sainte-Croix, possédait 54 ares de vignoble et plus de 10 ha de terre.<sup>95</sup> Ces producteurs de vin, quelle que soit la dénomination qu'ils choisissent, sont avant tout laboureurs.

Il faut attendre 1724 pour retrouver des laboureurs vigneronns dont l'équipement suggère une certaine indépendance, comme celle de Jean Chevalier, d'Ormoy, qui possédait un cheval, deux vaches, une charrue et une cuve, et exploitait une dizaine d'hectares. Sept ans plus tard, le laboureur Tous-saint Coquentin et le vigneron Denis Lignard, tous deux d'Étréchy, possèdent entre 10 et 18 ha, et associent labours et vignoble.<sup>96</sup> Jean Baptiste Moreau, d'Étréchy, qui se prétend laboureur, possède deux cuves, 2 chevaux, une charrue, un tombereau et deux herses. En 1752, il met en valeur 15 ha de labour et près d'un hectare de vigne.<sup>97</sup>

À la fin du siècle, Pierre Vezard, à Saint-Pierre, est autant laboureur que vigneron : il possède cheval et charrue. Gagné aux idées modernes il a semé du sainfoin et sa cuve signe le fait qu'il produit du vin rouge. Les biens meubles de son frère, Claude, ont en 1776 une valeur de 294 livres : il possède une vache et un cheval, sa cuve contient 8 hl, et il exploite 6,5 ha de terre et 50 ares de vigne. Il doit frôler l'indépendance économique. Enfin, l'inventaire du laboureur vigneron Rué atteint 1 188 livres en 1782 — il semble relativement à l'aise —.<sup>98</sup> Les moutons sont presque absents de ces exploitations moyennes.

Les meuniers et les bouchers exploitent eux aussi, assez fréquemment, des terres. Le meilleur exemple de boucher laboureur se rencontre à Dourdan, en 1795 : le boucher Dupuis exploite 21 ha de terre et 25 ares de vigne, il possède trois chevaux, une charrue, une charrette et un tombereau ainsi que deux herses et un rouleau.<sup>99</sup>

À l'inverse, le vignoble est absent ou très réduit dans les grandes exploitations. En 1744, la grande ferme de Villesauvage — où se trouvait un vignoble d'une surface supérieure à un hectare au début du XV<sup>e</sup> siècle — ne possède plus qu'un clos de 25 ares où les ceps disputent l'espace aux légumes et aux arbres fruitiers.<sup>100</sup> À Audeville (45), la ferme des religieuses d'Yerres conserve 25 ares de vignoble pour 116 ha de labours.<sup>101</sup> Dès 1663, la vigne a disparu du clos de la ferme de Prévelcourt, à Autruy, alors qu'en 1612 elle s'étendait sur 1 ha.<sup>102</sup> En 1664, les propriétés des Martel, à Autruy, comprenaient 4,5 ha de vigne, alors qu'en 1681, il n'y en a plus que 3.<sup>103</sup> Ce clos de 3 ha de vigne n'existe plus en 1762, mais une jeune vigne est replantée en 1773.<sup>104</sup> Les grandes exploitations ont souvent totalement délaissé le vignoble depuis la guerre de Cent Ans, le déclin étant accentué par les guerres de religion. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y a souvent eu très fort déclin, quand le vignoble n'a pas totalement disparu. Citons une exception, à Gironville (91), où la ferme de Danjouan compte, en 1776, 206 ha de labours, mais aussi 1,5 ha de vignoble.<sup>105</sup> Dans les années 1950-1960, un clos d'une dizaine d'ares fournissait encore du vin.

Le vignoble a souvent presque totalement disparu sur les grandes exploitations, mais il constitue une garantie de rentabilité sur les exploitations d'une dizaine d'hectares.

## **NIVEAU DE FORTUNE DES FERMIERS LABOUREURS ET DES LABOUREURS INDÉPENDANTS.**

### *Le capital de départ et les inventaires après décès*

Les documents successifs et les contrats de mariage (par croisement avec les précédents et avec les mentions d'exploitations mises en valeur) permettent d'apprécier la richesse réelle de ce groupe. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les rares rôles de taille conservés démontrent que ses membres sont les plus imposés des ruraux.<sup>106</sup> Depuis 1650 environ, les dots les plus chiches atteignent 550 livres et peuvent atteindre 2000 livres, par exemple celle de Jeanne Baron, de Boissy-le-Sec, en 1690. Les inventaires après décès ne dépassent pas 2500 livres, mais l'apport de veuve le plus important atteint 7000 livres, en 1653.<sup>107</sup>

En 1714, la dot la plus élevée du début du siècle dépasse 6000 livres.<sup>108</sup> La ruine des finances royales et le système de Law font qu'en 1726 une livre ne représente plus que 54 % de la livre de 1637. En dehors de cette érosion monétaire, la succession des mutations monétaires pendant la guerre de Succession d'Espagne, suivie des variations liées au système, a fait perdre les repères habituels à la population, laquelle ne sait plus évaluer correctement la valeur marchande des objets. Nous avons vérifié en argent métal la valeur des chevaux de labour d'après les inventaires après décès entre 1706 et 1715, puis entre 1726 et 1733. L'estimation des chevaux de labours diminue de moitié, passant en moyenne de 50 livres de 1637 à 25 après la stabilisation de la livre.



*Eglise, fermes et château (Boissy-le-Sec)*

Le niveau des dots chute aussi sensiblement en livre constante. En 1727, la dot la plus forte ne dépasse pas 2160 livres. Par la suite, la hausse tarde à reprendre, mais les dots se maintiennent à un niveau confortable comme le montrent les moyennes. Deux inventaires après décès frôlent ou atteignent 11000 livres, à Brières et à Villesauvage, en 1773.<sup>109</sup> La succession de Pierre Petit — qui avait délaissé une ferme de Fresne (94), en 1723, pour le Mesnil-Girault — paraît la plus importante. Il meurt en 1765, riche de 35000 livres, après avoir donné ou avancé 30000 livres à ses enfants.<sup>110</sup> Pour comparaison, nous fournissons les dots de Marie Claude Hémard, de Boissy, issue d'une bonne

famille d'officiers étampois, nantie de 32800 livres en 1714, et celle de Cantienne Baron, d'une famille marchande de Saint-Basile, pourvue de 11380 livres, en 1776.<sup>111</sup> En 1773, une veuve d'épicier étampois laisse un héritage de 34560 livres.<sup>112</sup> La succession locale la plus importante enregistrée concerne les Martel, à Autruy, en 1773 : 126000 livres.<sup>113</sup> La comparaison avec les autres professions montre que si les fermiers laboureurs forment l'élite des fortunes roturières rurales, les notables citadins, officiers et bons marchand bourgeois n'ont aucune peine à les surpasser. D'ailleurs, ils ont assez souvent remplacé les anciens féodaux laïcs, et possèdent une bonne partie des fermes et métairies mises en valeur par nos laboureurs.

La différence relativement faible entre la valeur des dots et celle des inventaires après décès correspond au fait que, d'une part, seuls les biens meubles apparaissent dans les inventaires, et que ces derniers mentionnent rarement des sommes importantes en liquide. Les économies passées sous silence et les biens immobiliers, dont les rentes, permettaient à nos laboureurs d'établir deux ou trois fils, et autant de filles, et parfois plus, car les familles de marchands laboureurs étaient très prolifiques.

### **DOTS DE MARCHANDS-LABOUREURS ET DE LABOUREURS INDÉPENDANTS**

1650-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
m	n	m	n	m	n	m	n
953	49	1086	32	1154	43	1333	32

### **INVENTAIRES APRÈS DÉCÈS DE MARCHANDS-LABOUREURS ET DE LABOUREURS INDÉPENDANTS**

1650-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
m	n	m	n	m	n	m	n
1333	31	1690	9	2700	34	4414	33

## DOTS ET APPORTS DE VEUVES (EN LIVRES TOURNOIS DE 1637) DE 1646 À 1785

Profession	1646-1699		1700-1715		1726-1752		1772-1785	
	m	n	m	n	m	n	m	n
Laboureurs*	373	168	687	77	553	97	873	54
petits laboureurs	213	135	271	55	283	67	435	22
Vignerons	203	158	234	58	223	86	228	73
manouvriers	161	100	213	75	190	153	217	105
jardiniers	242	23	243	15	251	6	468	15
artisanat et commerce*	673	315	617	113	670	221	624	118
artisanat et commerce**	361	111	403	38	413	73	551	40
artisanat et commerce***	891	214	725	75	795	148	667	78
nombre d'actes		764		321		559		365

*m : moyenne ; n : nombre ; total\* ; artisans et commerçants ruraux\*\* ; artisans et commerçants urbains.\*\*\**

## ALLIANCES MATRIMONIALES ET FÉCONDITÉ

Les laboureurs se marient préférentiellement entre eux. Ils contractent toutefois des alliances avec les meuniers. Ainsi, en 1678, Marie Gibier, la fille d'un meunier de Saint-Martin, épouse Jean Coutis, un laboureur de Bonvilliers. Parfois, les laboureurs marient leurs héritiers à ceux des artisans, comme en 1689, quand Marie Poiget, une fille de laboureur de Saint-Pierre, s'unit à Alexandre Chasse, un boisselier de Saint-Martin. En 1692, le laboureur étampoïis Philippe Bailly prend pour épouse la veuve d'un marchand, Marie Paty, qui lui apporte 1200 livres.<sup>114</sup> En fait, les sentiments comptent peu, mais les capacités financières beaucoup. À fortune égale, un mariage est toujours possible. Ainsi, en 1714, Jeanne Baron, une fille de laboureur dotée de 4700 livres, épouse l'épicier Julien Dumortous.<sup>115</sup> L'année suivante, le maître de poste de Mondésir s'unit à la fille du receveur de la terre et seigneurie de Gironville (45), dotée de 1100 livres. En revanche, aucun enfant d'officier royal de

Dourdan, de la Ferté-Alais et d'Étampes n'a épousé un enfant de laboureur en activité pendant la période étudiée, sauf René, la fille de Nicolas Laumonnier, mais les Laumonnier sont à l'origine des commerçants citadins, pas des ruraux. Nous avons pourtant analysé plusieurs milliers de contrats de mariage. Ces unions ne sont pas impossibles, mais apparaissent rarement.

Les familles de marchands laboureurs sont endogames et mobiles, aussi les mariages peuvent unir assez fréquemment des jeunes gens dont plusieurs dizaines de kilomètres séparent les domiciles. Environ 95 % des mariages se font dans un rayon de 15 km à la campagne, mais dans ce milieu particulier, un tiers des unions allient des époux vivant à plus de 15 km. Ainsi, en 1727, Claude Harineau, de Baudreville (28), épouse Charlotte Charpentier, de Saint-Martin, distant de près de 30 km.<sup>116</sup>

Depuis le travail de Jean Marc Moriceau, nous savons que ce milieu était particulièrement fécond. Si, du fait des lacunes, des mutations d'exploitations ou des veuvages, nous n'avons pu jusqu'à présent reconstituer de famille complète, la fécondité paraît bien établie chez nos laboureurs. À Saint-Martin, Louis Charpentier et Fiacre Gidoïn ont ainsi 5 enfants, entre le 18 avril 1729 et le 6 juin 1734, le décès du père intervenant le 14 juin 1734. La veuve se remarie alors avec un laboureur de Saint-Hilaire. Toujours à Saint-Martin, Louis Héliet et Madeleine Sergent ont aussi 5 enfants, entre le 4 mars 1733 et le 8 mai 1738, mais trois de ces enfants sont déjà décédés en 1740.

## MODE DE VIE

Les archives judiciaires nous fournissent une partie notable des renseignements. L'organisation du travail suit le rythme des saisons et les laboureurs ne se contentent généralement pas de faire travailler les employés de l'exploitation : eux aussi travaillent aux champs. Évidemment, ils se rendent en outre aux marchés et aux foires. Les épouses, accaparées par la préparation des repas, les soins à apporter aux volailles et aux vaches (les inventaires après décès ne font pas état de salaire dû à un vacher), et les diverses activités ménagères ne chôment pas non plus, surtout pendant la moisson. Les mariages se font au moment des périodes de travail agricole moins soutenu, soit en janvier et février, avant le Carême, en juin-juillet, avant les moissons et enfin, en octobre-novembre, dans les semaines précédant l'Avent. Mais les noces se concentrent surtout au début de l'an, qui — avec le cycle des douze jours, de Noël à la fête des Rois — paraît être un moment relativement joyeux et festif dans le monde rural traditionnel, malgré les intempéries et le froid. D'après les archives judiciaires, qui gardent le souvenir des débordements survenus à cette époque de l'année, un banquet réunit fréquemment employeurs, employés et amis le soir des Rois, comme à Saint-Martin, en 1713.<sup>117</sup> La chasse est aussi un des passe-temps des fermiers, car souvent les baux mentionnent que le fermier peut chasser lorsque le seigneur propriétaire est absent. Les inventaires après décès mentionnent fréquemment des armes à feu.

La gestion d'exploitations moyennes ou importantes rendait indispensable l'alphabétisation des laboureurs. De fait, ils signent presque toujours leur contrat de mariage ; c'est aussi souvent le cas de leurs épouses dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, les seuls livres rencontrés dans les inventaires après décès appartenaient à Charlotte Charpentier, la veuve de Claude Harineau, décédée à Ville-sauvage, en 1750.<sup>118</sup> Dans les campagnes, les laboureurs comptent longtemps au nombre des rares personnes sachant lire et écrire. La maîtrise de l'écriture est liée à l'importance de la dot : les moyens laboureurs et quelques laboureurs sans chevaux signent, mais les petits laboureurs supposés, comme

la plupart des vigneron, signent rarement. Quant aux manouvriers, ils ne signent presque jamais. Très souvent la mention « *qui ont dit ne scavoir ne écrire ny signer* » ou une variante revient dans les actes de mariage, comme lorsque le manouvrier Claude Reté, de Saint-Gilles, épouse Jeanne Benoît, la veuve du manouvrier Louis Charbonnier, en 1696. Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la situation évolue favorablement à Étampes, et le nombre des hommes sachant signer augmente dans les couches populaires, mais à Saint-Pierre, le faubourg le plus agricole, une majorité de femmes reste longtemps illettrée. À la campagne, la masse émerge lentement de l'analphabétisme au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le comportement délictuel des laboureurs semble surtout lié à des querelles de voisinage, à des rivalités professionnelles et à la chasse. Comme nous avons vu qu'ils n'appréciaient guère de voir un bail leur échapper, ils apprécient tout aussi peu d'être saisis. Ainsi Antoine Chaudé, saisi en novembre 1687, qui pourchasse l'huissier, le traitant de fripon et de voleur.<sup>119</sup>

Les conflits opposant bergers et laboureurs — pour divagation de troupeau — sont fréquents. Le 29 juin 1731, Charpentier, le laboureur de Villesauvage, bastonne Geneviève Martin, fille d'un vigneron d'Ormoiy, qui garde ses vaches.<sup>120</sup> En 1737, à Mespuits, le laboureur Jean Marchand retourne à son labeur et surprend le fils de Michel Chauvet faisant pâturer le troupeau de son père dans un champ de pois appartenant à la mère de Jean Marchand. Il fait fuir les bêtes, mais le fils Chauvet lui assène plusieurs coups de bâton. Il lui en coûtera 24 livres, sans préjudice de l'indemnité et de l'amende pour le vagabondage des bêtes.<sup>121</sup> L'affaire qui aurait pu le plus mal tourner se déroule à Chalo-Saint-Mars : pendant tout un mois, la veuve Mercier et son charretier menacent Barthélémy Maillard, laboureur de Longuetoise. Le 20 octobre 1710, le charretier tire un coup de carabine sur Maillard, mais il le rate.<sup>122</sup>

*La ferme de Longuetoise (Chalo-Saint-Mars)*



Généralement, les insultes précèdent les coups. Ainsi, le 21 juillet 1747, à La Briche, où Jean Gringault et son épouse sont abordés par un laboureur de Chauffour, qui les traite de voleurs, de fripons, de putain et de garce. Puis suivent des coups de fouet.<sup>123</sup>

La bagarre intervenue à Roinvilliers entre deux laboureurs, Vincent Verneau et Étienne Chevalier, relève des jalousies et rivalités professionnelles. Le motif est futile : les charrettes des deux protagonistes se croisent sur un chemin étroit et aucun ne veut céder la place. Après l'habituel échange d'injures, on en vient aux mains. Chacun porte plainte.<sup>124</sup>

Parfois les laboureurs sont victimes de vol, ainsi, en 1737, quand une charrue est volée au laboureur François Sergent, de Villeneuve-sur-Auvers.<sup>125</sup>

Si les laboureurs peuvent souvent chasser « chez eux », cela ne leur suffit pas toujours. Ils braconnent, envoient leurs employés braconner et s'opposent autant que faire se peut aux gardes. En 1743, Pierre Hautefeuille, le garde du seigneur de Champigny, poursuit un braconnier jusque chez le laboureur Gilbon, fermier de Beauvais. Celui-ci tente d'acheter le silence du garde, mais — fait rarissime — ce dernier est incorruptible.<sup>126</sup> Gilbon dénonce alors le journalier Brunet, qui travaille pour lui.

Délits plus rares, mais bien réels, certains laboureurs pratiquent sur une grande échelle la coupe clandestine d'arbre. En 1775, le seigneur du Tronchet, à Chalo-Saint-Mard, porte ainsi plainte contre le laboureur Robert Pierre, son fils aîné, et le fagotier Simon Hardoïn, lesquels ont coupé 7 ormes de l'allée du Tronchet, et emporté les troncs dans une charrette.<sup>127</sup>

*Le manoir du Tronchet (Chalo-Saint-Mars)*



Abordons à présent un type de comportement commun dans toutes les couches de la société assez fortunée pour s'offrir des domestiques : le viol ancillaire. La moitié des jeunes femmes qui accouchent à l'Hôtel-Dieu ou chez des sages femmes des paroisses urbaines sont des servantes et, lorsqu'elles fournissent le nom du père, il s'agit dans 90 % des cas de leur employeur ou de son fils. Nos laboureurs ne manquent pas de céder à la tentation. Julienne Pauchon, en service chez le laboureur Étienne Hautefeuille, de Valpuiseau, tombe enceinte en 1694. Le père — comme on pouvait s'y attendre — est l'employeur. Il lui en coûte 300 livres.<sup>128</sup> En 1782, François Poiget, fermier à Saint-Hilaire et à Villesauvage est veuf. Il épouse, à la fin de l'année, Angélique Hautin, la fille d'un manouvrier de Blandy, dotée seulement de 300 livres. Une telle mésalliance financière paraît curieuse ; en fait, Angélique est une cousine employée comme servante, et lorsque notre fermier l'épouse, elle est enceinte de 8 mois. Il a fallu bien du temps à François Poiget pour se résoudre aux épousailles.<sup>129</sup>

Parfois, la future mère change de camp. En 1733, Thérèse Jamet, fille du receveur de la terre et seigneurie de Boissy-la-Rivière, est enceinte. Le géniteur est le manouvrier Jolly, employé à la ferme Jamet.<sup>130</sup> Plus grave, en 1758, le corps de la fille d'un laboureur retiré à Notre-Dame, Mathurin Gentilhomme, est retrouvé dans la rivière, à Morigny. Elle a été violée et tuée à coups d'épée.<sup>131</sup> Des troupes stationnaient alors à Étampes. Certains ont dû faire le rapprochement. Cet événement n'était pas de nature à améliorer la réputation des militaires dans la région.

## CONCLUSION

Les laboureurs indépendants mettant en valeur les exploitations moyennes et les marchands laboureurs qui cultivent les fermes seigneuriales représentent — avec les meuniers — les personnages les plus aisés de la roture campagnarde. Sur les marges beauceronnes, ils ne montrent pas un enthousiasme excessif pour les cultures et les techniques nouvelles, mais semblent se contenter d'une routine éprouvée qui leur permet de subsister sans trop de peine pour les premiers, et de s'enrichir modérément, mais régulièrement, pour les seconds. Ces derniers cumulent souvent leurs activités agricoles avec celles de receveur de seigneurie et de collecteur des dîmes et champarts. Ils figurent assez rarement parmi les acteurs de la délinquance rurale, mais leur statut de coq de village les protège peut-être pour les affaires mineures. L'agriculture du nord de la Loire repose sur leurs épaules jusqu'à la Révolution industrielle. Pendant des siècles, ils ont fait vivre 90 % des ruraux, en les employant comme salariés réguliers ou comme saisonniers.



## NOTES

- 1 - Nous avons systématiquement converti les livres en livre de 1637, à partir de cette date, afin de faciliter les comparaisons.
- 2 - Les inventaires après décès étant parfois manifestement incomplets, la vérification s'avère impossible ; par exemple, nous avons mentionné le cas de la ferme de L'hôpital à Abbéville, en 1669, date à laquelle le notaire enregistre la présence de 2 charrues, mais pas de chevaux, pour une surface de 105 ha (ADE E 6978). Il ne s'agit pas de la seule incohérence rencontrée.
- 3 - Les photographies illustrant l'article sont tirées de l'ouvrage de Clément Wingler, *Plein ciel sur l'Essonne verte*, Châteauroux, Berger M. Editions, 2008 (clichés M. Berger).
- 4 - Martin Michel, « Densité des sites archéologiques et les débuts de l'agriculture et de l'élevage dans le sud de l'Essonne », sous presse.
- 5 - *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, rédigé au temps d'Irminon*, édité par Auguste Longnon, Paris, Champion, 1886, t. 1, p. 7- 28 (Palaiseau), p. 48-61 (Verrière) et p. 66-75 (Epinay).
- 6 - *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, édité par Benjamin Guérard, Paris, 1850, t. 2, p. 313 et 314.
- 7 - ADE (Archives départementales de l'Essonne), 2 E 1/78.
- 8 - Sauf indication contraire, les paroisses Notre-Dame, Saint-Basile, Saint-Gilles, Saint-Martin et Saint-Pierre sont les paroisses étampaises ; pour Saint-Cyr-la-Rivière nous utilisons l'abréviation « Saint-Cyr », tandis que le toponyme complet est utilisé pour Saint-Cyr-sous-Dourdan.
- 9 - ADE 2E 66/202.
- 10 - Les terres sont séparées en 3 surfaces égales ; l'une porte les blés d'hiver, la seconde les céréales de printemps, et la troisième demeure en jachère. Sur une même paroisse, les terres sont regroupées en chantiers, ensembles de parcelles soumises à un assolement triennal identique, afin de permettre le pâturage des troupeaux sur de grandes surfaces. La Révolution a aboli la vaine pâture.
- 11 - Martin Michel, Marie-Louise Binvel, Nelly Guguin Thevret et Florent Dosne Martin « Le déclin de la viticulture entre Étampes et Dourdan après la guerre de Cent Ans », *Bulletin de la société historique de Dourdan et du Hurepoix* (désormais SHDH), 2005, n° 49, p. 65-84.
- 12 - ADE C 36 /1-4
- 13 - Fourquin Guy, *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1964, p. 275.
- 14 - ADE 42 H 10.
- 15 - ADE 71 H 3 et 63 H 51.
- 16 - ADE 2 E 66/172.
- 17 - Ferme de Bois-Renaud.
- 18 - Grande ferme de Villesauvage.
- 19 - Lieutenant général au bailliage de Dourdan.
- 20 - Micheline Baulant et Jean Meuvret, *Prix des Céréales extraits de la mercurielle de Paris [...]*, t. 1, p. 25, 26 ter.
- 21 - Moriceau Jean-Marc, *Les fermiers de l'Île-de-France, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1994, p. 65.
- 22 - Archives nationales DIV bis, liasse 280 in Claude Gény, *Étampes de 1770 à 1836*, Thèse de l'École des Chartes, 1973, p. 49.
- 23 - A. SHACM (Archives de la Société historique et archéologique du canton de Méréville) E 35.
- 24 - Trois générations, d'après Jean Marc Moriceau. Les baux de longue durée sont liés à des reconstructions importantes (Moriceau Jean-Marc, *Les fermiers de l'Île-de-France*, p. 100).
- 25 - ADE 71 H 1, f° 230.
- 26 - ADE 42 H 1 Villesauvage, 71 H 14 Mespuits, 30 J 71 Quincampoix.
- 27 - Comme Jean Baudet, de la Vallée Colleau, à Méréville, en 1537, ADE 2E 34/12..
- 28 - Ils se nomment ainsi car ils sont cultivateurs à ferme et marchands de grains, de moutons, de laine, etc.
- 29 - ADE 2E 1/88.
- 30 - Jacquart Jean, *La crise rurale en Île-de-France 1550-1670*, Armand Colin, Paris, 1974, p. 266 et ADE 2E 1/89 (Marie Gilbon).
- 31 - A. SHACM E 77, ADE 34/62, 63 H 5, 2E 66/206 et 66/224.
- 32 - Jacquart Jean, *La crise rurale [...]*, p. 341.
- 33 - Jacquart Jean, *La crise rurale [...]*, p. 264 et 265, un écu vaut 3 livres.
- 34 - Jacquart Jean, *La crise rurale [...]*, p. 628.
- 35 - Jacquart Jean, *La crise rurale [...]*, p. 517.
- 36 - Forteau Charles, « Saint-Pierre [...] », p. 119, 1908..
- 37 - A. SHACM E 83.
- 38 - ADE 2E 66/271.
- 39 - ADE 2E 66/108 et 66/109.
- 40 - ADE 66/5.
- 41 - ADE 2E 26/43.
- 42 - ADE 2E 1/91 et 1/93.
- 43 - ADE 2E 66/166.
- 44 - ADE 2E 66/79 (1670) et 66/109 (1688) puis A. SHACM E 63 a (1698).
- 45 - Il est issu d'une famille de négociants étampois.
- 46 - ADE C 1490.

- 47 - ADE 2E 66/5, 2E 66/6, 2E 66/114, 2E 66/116 et 2E 66/139.
- 48 - ADE 2E 66/136.
- 49 - ADE 2E 66/111 et 2E 66/116.
- 50 - Fourquin Guy, *Les campagnes de la région parisienne [...]*, p. 489.
- 51 - Les loyers et les taxes féodales sont souvent dus à la Saint-André (31 octobre) ou à la Saint-Martin (11 novembre), car à cette époque de l'année la récolte est terminée et le grain déjà partiellement battu, ce qui permet de payer les loyers et les divers impôts.
- 52 - Jacquart Jean, *La crise rurale [...]*, p. 636.
- 53 - Jacquart Jean, *Paris et l'Île-de-France au temps des Paysans*, Paris, Sorbonne, 1990, p.26-27.
- 54 - ADE 30 J 71.
- 55 - Jacquart Jean, *La crise rurale [...]*, p. 617 et 636.
- 56 - Les deux échantillons comprennent plusieurs centaines de baux répartis sur l'ensemble de la zone étudiée : la différence de valeur des parcelles en fonction des différences de terroir est ainsi annulée.
- 57 - D'après plusieurs dizaines de baux, les artisans et petits commerçants louent leur propriétés rassemblées et non plus parcelle par parcelle, comme auparavant.
- 58 - ADE 2E 66/197.
- 59 - ADE 2E 66/41 et 1/88.
- 60 - ADE B 2575.
- 61 - Une seule mention à Leudeville, hors de la région étudiée.
- 62 - ADE 2E 1/90.
- 63 - ADE B 368.
- 64 - Jacquart Jean, *La crise rurale [...]*, p. 302 et 303.
- 65 - Jean-Marc, *Les fermiers de l'Île-de-France [...]*, p. 457-461 ; Martin et al., p. 185.
- 66 - Fourquin Guy, *Les campagnes de la région parisienne [...]*, p. 488.
- 67 - Michel Martin et Frédéric Beau-doin, *Des origines à la ville royale [...]*, p. 185.
- 68 - ADE 2E 66/114, 66/115 et 116.
- 69 - ADE 2E 66/146.
- 70 - ADE 2E 66/165.
- 71 - ADE 2E 1/78 (1664), 1/87 et B 2273 (1681).
- 72 - ADE B 364 (1724) et 2E 70/70 (1730).
- 73 - ADE 2E 66/25 (1773), 66/254 (1773) et 66/258 (1774).
- 74 - ADE B 372.
- 75 - ADE B 1578.
- 76 - A SHACM E 84a.
- 77 - Jean Jacquart, *La crise rurale [...]*, p. 626-630.
- 78 - ADE 2E 34/47 (1644) et C 39 (saisies).
- 79 - ADE 2E 66/79 (1670) et 66/62 (1667).
- 80 - ADE 2E 66/109
- 81 - D'après le contrat de mariage en 1672 ; ADE 2E 66/87.
- 82 - ADE 2E 1/90.
- 83 - ADE 2E 66/97.
- 84 - ADE 2E 66/5.
- 85 - ADE 2E 66/97.
- 86 - ADE B 1585.
- 87 - ADE 2E 66/136.
- 88 - FOURQUIN G., *Les campagnes de la région parisienne [...]*, p. 278.
- 89 - ADE 42 H 1.
- 90 - ADE 71 H 14.
- 91 - Jacquart Jean, *La crise rurale [...]*, p. 306.
- 92 - ADE H E 2E 66/73 (1668), 66/87 (1672) et 66/108 (1688)..
- 93 - ADE 2E 66/101.
- 94 - ADE 2E 66/5.
- 95 - ADE 2E 66/6.
- 96 - ADE B 2132 et B 368.
- 97 - ADE B 370.
- 98 - ADE 2E 66/258 (1774), 66/264 (1776) et 67/13 (1782).
- 99 - ADE 2 1/164.
- 100 - ADE 2E 66/224.
- 101 - ADE 63H1
- 102 - ASHACM E 45 et E 7.
- 103 - ASHACM E 65 et E 83.
- 104 - ASHACM E 65 et E 58.
- 105 - ADE 66/264.
- 106 - Martin Michel, « La taille dans l'élection d'Étampes », *Bull. de la société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix* (désormais SHAEH), n° 75, 2006, p. 83-117.
- 107 - ADE 2E 66/114 et 48/115.
- 108 - ADE 2E 66/186.
- 109 - ADE 2E 66/254 et 66/255.
- 110 - Moriceau, Jean-Marc, *Les fermiers de l'Île-de-France [...]*, p 701.
- 111 - ADE 2E 66/184 et 66/256.
- 112 - ADE 2E 66/253
- 113 - A SHACM E 59/1
- 114 - ADE 2 E 66/107 (1678), 66/113 (1689) et 66/118 (1692)..
- 115 - ADE 2E 66/ 186.
- 116 - ADE 2E 66/206.
- 117 - ADE B 1601.
- 118 - ADE 2E 66/244, il s'agit de 6 livres de piété.
- 119 - ADE B 1578.
- 120 - ADE B 2142.
- 121 - ADE B 1625.
- 122 - ADE B 1625.
- 123 - ADE B 369.
- 124 - ADE B 1625.
- 125 - ADE B 1625.
- 126 - ADE B 1019.
- 127 - ADE B 1028.
- 128 - ADE B 2574.
- 129 - ADE 2E 67/13 ainsi que les registres paroissiaux de Saint-Martin (1782).
- 130 - ADE B 2142.
- 131 - ADE B 2580.

# ECLAIRAGE

## ETAMPES EN MUSIQUE : PASSAGE EN REVUE DES SOURCES (1850-1980)

par Clément Wingler

Outre les registres de délibérations du conseil municipal (sous-série 1D) et les dossiers relatifs aux édifices publics (série M), l'amateur de musique sera intéressé par la série R du cadre de classement des Archives communales. Cette série concerne les dossiers dits « de l'époque moderne » (1789-1940). Dans le cas d'Étampes, ils s'avèrent assez riches et permettent de suivre les initiatives individuelles et associatives ayant conduit à la création de structures dédiées à l'enseignement et à la diffusion de musique.

### A. LES ORPHEONS (SOUS-SÉRIE 7 R 3)

*Les Archives conservent la mémoire des Orphéonistes d'Étampes entre 1858 et 1863 (cotes 7 R 3.1 à 7 R 3.2).*

Tirant son nom du héros mythologique de Thrace, inventeur de la cithare et dont le chant enivrait dieux et mortels, la Société des orphéonistes d'Étampes est créée en 1857, avec pour but « *l'art du chant en théorie et en pratique* ». À l'instar des autres associations du même genre se constituant au début du Second Empire, son règlement doit être soumis à l'approbation du pouvoir central représenté par le sous-préfet, ce qui est chose faite le 27 avril de la même année. Dès lors, plus rien ne s'oppose à l'installation effective de la chorale dans le paysage étampois.

Forte de 35 souscripteurs et dirigée par M. Camus, responsable de l'école mutuelle communale, elle entend donner à ses élèves adultes deux leçons d'au moins une heure chaque semaine, de préférence selon la « méthode Wilhem », de manière à « *imprimer aux Orphéons une même direction* ».

Surveillée par une sous-commission d'arrondissement installée à l'Hôtel de Ville, mais dont le président d'honneur est le sous-préfet — ce qui témoigne du peu d'autonomie dont bénéficient alors les structures associatives —, la Société participe à son premier concours d'importance en 1859, à Saint-Germain-en-Laye. Ses membres interprètent, d'une part, le chœur des soldats de « Sarah », grand succès de la musique bouffe composé en 1836 par l'Anversois Albert Grisar — au faite de sa gloire — ; et, semble-t-il, d'autre part, le chœur de « Vive l'Empereur », de Charles Gounod, en hommage au souverain d'alors, Napoléon III. Ce qui témoigne pour le moins d'un certain opportunisme politique auquel le jury ne reste peut-être pas insensible puisque les interprètes étampois obtiennent une médaille en vermeil « grand module » dans la division exceptionnelle qu'ils sont d'ailleurs les seuls à représenter.

L'année suivante, la direction de la Société passe à M. Delbos, par ailleurs commis près la recette principale des contributions indirectes à Étampes, ce qui démontre qu'on peut être un homme de chiffres tout en appréciant les notes. Le chœur s'est sérieusement étoffé depuis deux ans : il compte

à présent 50 chanteurs tandis que l'association a été rejointe par 119 membres honoraires. Si les écoles primaires ne fournissent que deux élèves à l'ensemble vocal, le collège y est bien représenté. Il est vrai qu'un professeur de musique vocale y donne trois leçons de chant par semaine.

Le succès est bien au rendez-vous pour les Orphéons. Au concours du département de Seine-et-Oise qui se tient en 1861, auquel participent nombre d'associations comparables, les Étampois remportent le premier prix dans la catégorie « Orphéons à voix inégales ». Un rapport rédigé quelques mois plus tard précise en outre que 35 orphéonistes suivent l'enseignement musical de manière assez satisfaisante, les autres étant très assidus aux cours théoriques, ce qui laisse augurer de bons résultats. Le rapport se conclut sur une observation qui de prime abord peut prêter à sourire, mais qui est en vérité d'une importance certaine, surtout lors des cérémonies nationales : la tenue vestimentaire et le maintien des membres sont dits excellents et même recherchés.

Ces qualités sont reconnues lors des concours régionaux, à l'exemple de celui organisé en 1863, où Étampes se classe à nouveau dans la Ire division de la catégorie à voix inégales, à égalité avec Rueil.

Le recrutement des Orphéons, également connus sous le nom d'« Enfants d'Étampes », est essentiellement populaire. Il est établi qu'à la date de 1862, ses membres sont presque tous des ouvriers.



## B. SOCIÉTÉ CHORALE ET FANFARE (SOUS-SÉRIE 10 R)

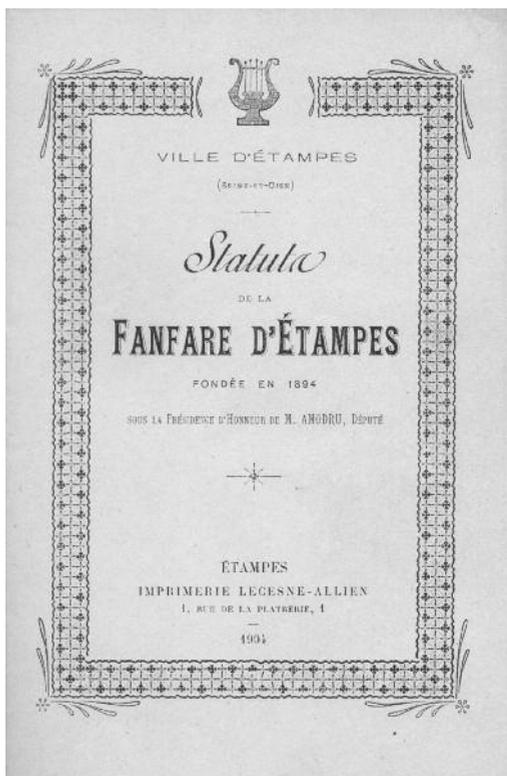
*Cette sous-série regroupe les pièces relatives à la Fanfare et à l'Union musicale, pour la période de 1898 à 1936 (cotes 10 R 1 et 10 R 2).*

Outre « L'Union des Travailleurs », société musicale avec chorale et fanfare, école de trompettes et de clairons, fondée le 7 décembre 1920, toujours active deux ans plus tard, et l'existence d'une fanfare de « L'Amicale des anciens élèves des Frères », dite en voie de dissolution le 20 août 1904, la vie musicale d'Étampes à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, est surtout dominée par la « Fanfare d'Étampes », sise au numéro 39 de la rue Basse de la Foulerie.

Fondée en 1894, elle succède à une première fanfare dont l'existence est attestée en 1888. Son premier président est D. Bourdeau.

Ses membres se présentent au public en uniforme, sur le modèle de ceux en usage dans l'armée de terre et la marine militaire, mais sans que les décorations arborées par ses membres puissent être confondues avec celles ayant une valeur nationale ou étrangère.

Son rôle est de participer aux grands événements de la vie publique ; ainsi, à la fête de la Sainte-Cécile du 27 novembre 1902, dont le programme précise que la Fanfare participera tout d'abord à la messe solennelle en l'église Notre-Dame, qu'elle animera d'un point de vue musical. Puis, ses membres se rendront chez le cafetier-restaurateur Barberon pour y manger le pain béni. Le soir, la Fanfare aura l'occasion de s'exprimer au Casino, dans le cadre d'un grand bal avec accompagnement d'orchestre de 11 musiciens. Pour ces derniers, la domiciliation étampoise ne sera pas une obligation, ce qui démontre que la Fanfare rayonne et recrute une partie de ses membres par-delà les murs de la ville. Pour les remercier de leur prestation musicale, les instrumentistes présents au Casino se verront offrir le déjeuner précédent, tandis que tous les exécutants pourront assister gracieusement au banquet du soir, facturé 4 F aux autres convives.



Du fait même de sa structure associative basée sur le bénévolat, la vie de la Fanfare n'est pas toujours facile. En avril 1903, la société doit ainsi constater l'absentéisme répété de beaucoup de ses membres, ce qui interdit toute perspective de participation à un concours d'importance. Est alors évoquée la possibilité d'organiser une promenade de manière à « récompenser le zèle des exécutants assidus aux répétitions », avec l'espoir non avoué que cette récompense pourra servir d'exemple à ceux des membres qui oublient d'assister aux dites répétitions, mais la proposition est finalement repoussée de crainte qu'elle puisse déplaire à certains membres honoraires. À nouveau remis à l'ordre du jour du bureau de l'association en septembre 1903, le projet est cette fois approuvée, mais avec certaines réserves qui transparaissent dans la délibération : « [...] en échange des sacrifices [financiers] que la Fanfare s'impose pour cette promenade, les articles des statuts seront observés dans toute leur rigueur : [...] tout exécutant qui manquera plus de trois fois consécutivement aux répétitions et sans s'être fait excuser, sera considéré comme démissionnaire et devra remettre ses insignes et instruments au directeur [...] ». Il est vrai que les instruments sont propriété de la Ville.

À ces problèmes d'absentéisme s'ajoutent certaines coquetteries liées à la rivalité entre associations musicales. C'est la raison pour laquelle la Fanfare d'Étampes décline l'invitation faite par la société de gymnastique « La Revanche Étampoise » de participer à la grande kermesse organisée dans le bois de Guinette le 22 mai 1904. En effet, les membres de la Fanfare constatent avec un agacement très marqué la participation de la Société de trompettes « Les Cœurs unis » à l'organisation de la fête en question.

Les années suivantes sont marquées par des dissensions entre les adhérents de la Fanfare, lesquelles conduisent à d'importants changements dans le bureau de l'association. Après neuf années de présence comme trésorier et bien que membre fondateur, Auguste Dujoncquoy donne sa démission le 24 novembre 1910, alors que la veille, il venait d'être élu à la présidence. C'est M. Poupier qui assure dès lors la direction de la Société jusqu'en 1913, puis M. Condom, démissionnaire en 1924. À cette date, il est remplacé par le pharmacien Delisle, tandis qu'Émile Léauté, premier adjoint de la municipalité et bras droit de longue date du maire Marcel Bouilloux-Lafont, en est le président depuis 1921. D'une manière générale, la Fanfare apparaît d'ailleurs comme très liée à l'institution municipale, qui la subventionne et accueille ses réunions en mairie.

En 1922, la Fanfare introduit dans ses règles de fonctionnement un curieux système de points de présence aux répétitions qui — associés à des bons d'avantages financiers — permettront aux membres en ayant accumulé un nombre certain d'accéder à moindres frais et jusqu'à la gratuité aux promenades proposées par l'association. Au même moment, le bureau de la Société rappelle à ses membres et particulièrement aux jeunes musiciens qu'il est interdit de fumer dans la salle de répétition, sous peine de renvoi immédiat.

## C. L'UNION MUSICALE (SOUS-SÉRIE 10 R)

Considérée comme la « Musique Municipale », l'Union Musicale et Théâtrale d'Étampes, dont le président est M. Boulanger, se voit quant à elle remettre par le conseil municipal, lors de sa séance du 8 février 1927, les partitions et instruments de musique dont la ville est propriétaire.

Seus statuts précisent qu'elle aura pour mission « *d'encourager l'étude de la musique, d'en propager le goût par tous les moyens dont elle dispose (cours d'éducation populaires et gratuits, instructifs, récréatifs et artistiques), d'organiser des concerts publics et des soirées théâtrales, et de prêter son concours aux diverses sociétés locales qui le lui demanderont* ».

Si l'association est domiciliée 122, rue Saint-Jacques, ses répétitions auront lieu le mardi et le jeudi dans une salle de la mairie.

Le président Boulanger est l'âme de la Société. Alors âgé de 44 ans, fils et petit-fils de chefs de musique, lui-même sous-chef de musique militaire puis capitaine en charge de la musique militaire « Saint-Mus » à Orléans jusqu'en 1933, il forme des élèves dont certains deviendront des chefs prestigieux, notamment à la Garde républicaine. Retraité de l'armée, mais encore jeune, il s'adonne désormais à sa passion depuis Étampes, où il habite depuis 1933.

Surtout, il sait communiquer avec les élus municipaux, obtenant ainsi les moyens qui souvent faisaient défaut à l'association par le passé, surtout entre 1929 et 1930, période pendant laquelle des soucis de subventions non versées par la municipalité avait obscurci les relations avec l'Union Musicale, jusqu'à susciter une pétition chez ses membres. C'est désormais chose révolue : le 13 avril 1934, le conseil municipal accepte d'acheter pour l'association deux timbales d'une valeur totale de 1500 F.

## D. DE L'UNION MUSICALE À LA LYRE ET À L'UNION PHILARMONIQUE (SÉRIE M ET SOUS-SÉRIE 2 D)

En février 1938, Eugène Boulanger fonde la Lyre Étampoise qui rencontre d'emblée un grand succès, mais le directeur est mobilisé à la déclaration de la guerre, à l'automne 1939. Pendant les quatre années de l'Occupation, les activités de l'association demeureront en sommeil.

Il faut attendre la Libération pour voir le nouveau maire, Barthélémy Durand, proposer à M. Boulanger de mettre sur pieds une nouvelle structure. L'intéressé se met immédiatement à l'œuvre et, dès le 24 janvier 1946, les anciens membres de la Lyre Étampoise et de l'Union Musicale d'avant-

guerre se regroupent pour former la nouvelle Union Philharmonique d'Étampes, qui s'installe dans des locaux de fortune, la Ville ayant eu à subir deux bombardements meurtriers et dévastateurs en 1940 et 1944, sans cependant que cela entame l'enthousiasme du chef et de ses musiciens. Un appel aux volontaires pour constituer une batterie de tambours et clairons est, par exemple, diffusé par la presse locale en mars 1946.

Le bilan des années 1947 à 1955 est éloquent : sous la conduite de M. Boulanger, la Philharmonie se produit à l'occasion de 150 concerts, 10 festivals, 77 défilés et 10 messes de la Sainte-Cécile. Une récompense bienvenue couronne le travail accompli par le chef : celui-ci se voit décerner le Diplôme d'honneur de Direction et la Médaille d'honneur de la Fédération.

Sans relâche, Eugène Boulanger poursuit son action. Ainsi, de 1947 à 1955, il organise ou participe chaque année aux épreuves musicales des examens fédéraux pour les élèves de la Société.

Une étape importante dans la vie de l'association est franchie en 1955. Cette année-là, la Ville décide de recruter un sous-chef pour assister le directeur, âgé de 72 ans, notamment lors des défilés, très éprouvants. Au mois de janvier, la candidature de Roger Lofféron est officiellement retenue.

## **E. LES PREMIERES ANNEES DE ROGER LOFFERON AVEC L'UNION PHILARMONIQUE (SOUS-SÉRIE 2 D)**

La question la plus urgente à laquelle doit s'atteler M. Lofféron, en concertation avec les instances municipales, est celle de l'aménagement d'une salle de musique, toujours à l'état de projet. En novembre 1953, le conseil de la ville avait retenu le principe de la construction d'une telle salle au numéro 20 de la rue Saint-Antoine, mais ce n'est qu'à l'arrivée de Roger Lofféron que la municipalité met à la disposition de l'Union Philharmonique une partie de la salle des fêtes, qu'elle doit partager avec les enseignants qui assurent des cours d'instruction primaire en faveur des filles. C'est uniquement après la construction ou reconstruction des écoles élémentaires de la ville — chantier jugé prioritaire — que l'École de Musique, car tel est le nom que mérite désormais la structure musicale, pourra bénéficier de la salle dans sa totalité. En parallèle aux séances organisées rue Saint-Antoine, M. Lofféron se fait cependant connaître dans les écoles, ce qui permettra à l'école de l'Union Philharmonique de devenir rapidement un conservatoire.

Ce travail est reconnu et soutenu par la Ville, qui accorde une importante subvention d'un million de Francs à l'Union, pour lui permettre non seulement de se doter de nouveaux habits, fournis par les Établissements Harrissard, de Paris, mais aussi d'acquérir et d'entretenir partitions et instruments de musique.



(cote 2 Fi 4.10)



## F. LE CERCLE MUSICAL (SOUS-SÉRIE 2 D)

De son côté, Eugène Boulanger ne reste pas inactif malgré son âge respectable. Avec quelques musiciens quittant l'Union Philharmonique, il crée en avril 1956 un « Cercle Musical », petite formation privée qui s'adonne à la musique classique et dont les adhérents participent tout d'abord à des répétitions et à des cours tenus dans l'ancienne salle Duchêne, rue Aristide-Briand.

Entre 1956 et 1962, le Cercle Musical assure l'accompagnement musical de 10 messes, donne 11 concerts et même un opéra-comique : La Bohème.

En 1962, M. Boulanger doit malheureusement cesser ses activités en raison de soucis de santé.

## **G. LA SALLE DES FETES DEVIENT ECOLE DE MUSIQUE (SOUS-SÉRIE 2 D ET SÉRIE M)**

Les archives permettent de retracer l'histoire du site actuellement occupé par le Conservatoire de Musique, et ce, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Une auberge connue sous le nom de « maison de l'Écu de Berry », vraisemblablement construite sous la Renaissance et dont l'existence est attestée en 1608, est transformée en hôtel particulier dans les décennies suivantes, avant de devenir sous-préfecture en 1819, non sans un sérieux remaniement du bâti. La reconstruction totale de l'édifice intervient entre 1855 et 1858, sous la conduite de Pierre Magne, architecte de la Ville, mais l'hôtel est sérieusement endommagé par le bombardement de juin 1944. Son aile nord, détruite, ne sera remplacée par une aile nouvelle qu'en 1962.

Sous-préfecture depuis la Révolution, Étampes est ravalée au simple rang de ville chef-lieu de canton en 1926, son arrondissement étant alors rattaché à celui de la sous-préfecture de Rambouillet. Le bâtiment de Pierre Magne, qui abritait les services préfectoraux depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, devient salle des fêtes. Situé à la fois en centre ville et à proximité immédiate de la gare, l'édifice est très apprécié de la population et des associations qui aiment à s'y retrouver, notamment lors de banquets et de réunions.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le collège étant réquisitionné par la Luftwaffe pour servir d'hôpital complémentaire, les classes secondaires sont transférées pour partie dans les locaux de l'ancienne sous-préfecture.

À la Libération, le bâtiment est un temps menacé de destruction suite à un projet d'urbanisation qui envisage l'élargissement de la rue des Marionnettes et sa prolongation directe jusqu'à la gare, mais le projet est vite abandonné, d'une part en raison des contraintes budgétaires qui en interdisent la viabilité, d'autre part en raison précisément de la notoriété acquise par l'ancien hôtel de l'Écu de Berry, devenu au fil du temps un élément architectural incontournable du patrimoine étampois.

En 1955, alors que les démarches entreprises par la municipalité pour faire recouvrer sa sous-préfecture à Étampes semblent sur le point d'aboutir, il devient urgent de trouver un local pour l'enseignement musical, sans hypothéquer l'avenir du bâtiment de Pierre Magne. Il est alors décidé, comme nous l'avons vu, d'installer provisoirement l'Union Philharmonique à la salle des fêtes. Trois ans plus tard, le conseil municipal envisage brièvement son déménagement dans un bâtiment du quartier du Port, sans toutefois préciser lequel, mais cette idée n'est pas concrétisée. En mars 1971, enfin, une nouvelle menace pèse sur la présence de l'École de Musique dans les locaux de l'ancienne sous-préfecture. En effet, le projet d'agrandissement de la rue des Marionnettes resurgit des oubliettes de la vie publique municipale, avec son corollaire inévitable : la démolition du bâtiment, remplacé par un square fleuri, et le transfert du Conservatoire dans l'immeuble que la Ville possède rue Magne. Une nouvelle fois, le projet est enterré.

Dès lors, l'existence de l'édifice n'est plus menacée. Pendant deux années, en 1980 et 1981, il est au contraire rénové, intérieurement et extérieurement, pour mieux accueillir les élèves de l'École de Musique. Pendant la durée des travaux, enseignants et élèves émigrent temporairement au Castel Matho, dans le quartier de Saint-Martin.

## VIE DES FONDS

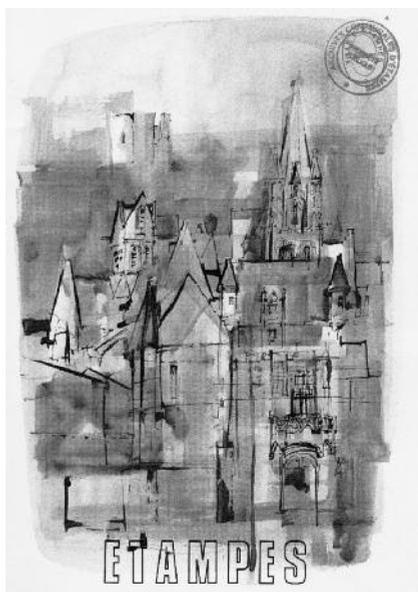
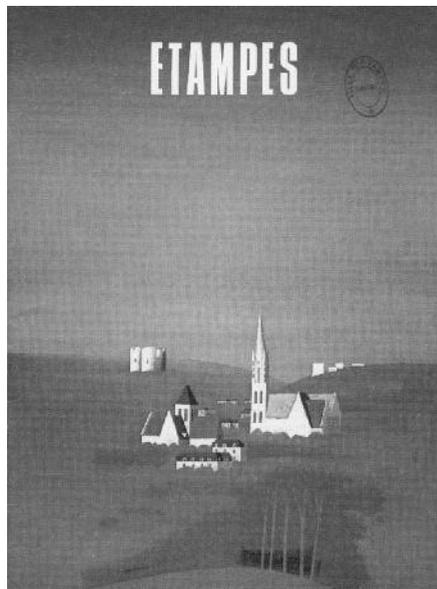
### PHILIPPE LEJEUNE AUX ARCHIVES

par Clément Wingler

Sont ici recensés les ouvrages de Philippe Lejeune, les études sur l'artiste, et les dossiers le concernant que l'on pourra consulter aux Archives municipales d'Étampes :

#### *Dossiers d'archives*

- 12W32 - Service de la programmation culturelle : affiche : exposition Philippe LEJEUNE (1997) ;
- 608W25 - Service finances-comptabilité : construction du groupe scolaire des Prés : dossier marché ; dossier de décoration de l'école par Philippe Lejeune ; procès-verbaux de réception définitive des travaux (1967-1968) ;
- 654 W1 - Imprimerie municipale : Philippe Lejeune grands formats peintures : affiche (3 janvier au 1er février 2011).



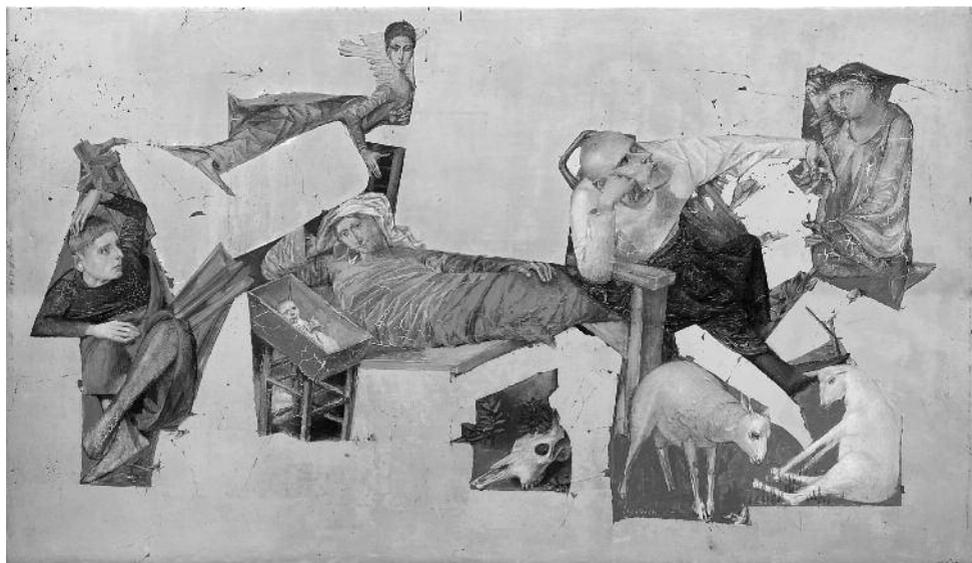
Philippe LEJEUNE : Couvertures du bulletin municipal d'Étampes, n° 18, janvier 1975 (cote 7 C 24.12) – à droite — ;  
N° 16, janvier 1974 (cote 7 C 24.10) – à gauche —.

### Monographies, CD, DVD et articles de périodiques de - et sur - Philippe Lejeune

- LEJEUNE (Philippe), *Rome, unique objet. Textes recueillis par Blandine Tranié-Werthe et Guy Drouin*, Paris, l'Éditeur, 2010. (659 W 2011-4) ;
- LEJEUNE (Philippe), *Ut iris. Essai sur un art d'agrément*, Paris, Éditions Mémoire Vivante, 2009. (659 W 2011-5) ;
- LEJEUNE (Philippe), *Les Carnets d'atelier : 4*, Paris, éditions Mémoire Vivante, 2005 (3<sup>e</sup> édition). (659 W 2011-6) ;
- LEJEUNE (Philippe), *La Vision créatrice : essai*, Paris, Éditions Mémoire Vivante, 2002. (659 W 2011-7) ;
- LEJEUNE (Pierre Ulysse), *Ulysse en prison. Dessins de Philippe Lejeune*, Paris, Éditions Mémoire Vivante, 2009. (659 W 2011-8) ;
- Philippe Lejeune : *Entretien avec Olivier Bardolle*, Talent Group hld Productions, 2009. (659 W 2011-DVD-1) ;
- Philippe Lejeune : *La Pentecôte*, Les Chercheurs de l'Art (Défense et illustration de la peinture de Philippe Lejeune, 2009. (659 W 2011-CD-1) ;
- RIMBAUD (Arthur), *Une saison en enfer. Dessins de Philippe Lejeune*, Paris, Éditions Mémoire Vivante, 2003. (659 W 2011-9) ;
- SIMONS (Pauline), « Philippe Lejeune : dans l'atelier d'un peintre du sacré », *Le Figaro Magazine*, 17 décembre 2010, pp. 80-83 (659 W 2011-16) ;
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ÉTAMPOIS, *La Route des peintres : Philippe Lejeune, Gaëtan Ader, Dominique Arella, Philippe Cara Costea, Marie-Angèle Castillo, Christoff Debusschere, Geneviève Decroix, Yolande Delcourt, Christophe Dumont, Joël Giraud, Judson Huss, Jean-Marc Idir, Patricia Legendre, Philippe Legendre-Kvater, François Legrand, Valérie Le Signor, Jean-Pierre Malaussena, Roger Piquet, Jacques Rohaut, Julian Schwarz, Franck Senaud, Robert Verluca, Yeva*, Étampes, Communauté de Communes de l'Étampois, [2008]. (659 W 2011-25) ;
- *Philippe Lejeune et l'École d'Étampes*, Étampes : CCESE, 2011 (659 W 2011-49) ;
- LEJEUNE (Philippe), *Esquisses de l'Ile-de-France*, Étampes, La Semeuse, 1958. (FLM 875) ;
- LEJEUNE (Philippe) (ill.), *Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire*, Étampes, Syndicat d'initiative, 1965. (15 C 197) ;

- GATINEAU (Frédéric), « Philippe Lejeune : artiste inspiré », *Info 91*, n° 426, (2004). (FLM 942) ;
- LEJEUNE (Philippe), *Le Portrait*, Étampes, Atelier de la Vigne – Ville d'Étampes, 2001. (FLM 666) ;
- *Philippe Lejeune : rétrospective à l'Hôtel Anne de Pisseleu à Étampes (25 janvier-9 mars 1997)*, Étampes, Ville d'Étampes, 1997. (FLM 166) ;
- LEJEUNE (Philippe), *L'Atelier de la Vigne d'Étampes*, Évry, Conseil général de l'Essonne, 1992. (FLG 120) ;
- LEJEUNE (Clara), *La vie est un bonheur : Jérôme Lejeune, mon père*, Paris, Critérium, 1997. (FRM 294) ;
- LEJEUNE (Philippe), *Le Portail royal de Notre-Dame d'Étampes ; suivi de : Berchère d'Étampes*, Étampes, Archives municipales, 1996. (FLM 165) ;
- MASSON (Danièle), *Dieu est-il mort en Occident ? Dialogues avec Philippe Lejeune*, Paris, Guy Trédaniel, 1998. (FLM 281) ;

Détail de l'affiche de l'exposition « Philippe Lejeune : trésors des collections privées : peintures, 4 mars au 2 avril 2011, à Étampes » (cote 662 W1).



## VIE DES FONDS

### LES DERNIERS ENTRÉES AUX ARCHIVES

*par Clément Wingler*

**652 W1** - Casino de l'Île-de-France, allées de la Victoire et rue Van Loo : projet d'acquisition par la Ville d'Étampes ; aménagement de voirie comme suite à sa conversion en supermarché. – Comporte : plan d'ensemble du Casino (1/200<sup>e</sup>, daté d'avril 1964) ; place du Port : plan des aménagements généraux et du parking (1/200<sup>e</sup>, daté de février 1967) ; plan du parking des allées de la Victoire (1/500<sup>e</sup>, sans date). (1961-1967) ;

**652 W2** - Aménagement de l'avenue de la Libération (2<sup>e</sup> tranche) : acquisition de l'immeuble Hamouy (52, rue Paul-Doumer) : cession du terrain Hamouy. – Comporte : plan de masse de la propriété (1/200<sup>e</sup>, daté de février 1970) ; percée de l'avenue de la Libération : plan de la percée projetée, avec localisation de la propriété (1/500<sup>e</sup>, sans date) ; plan de situation (1/5000<sup>e</sup>, sans date) ; plan de masse de la propriété Hamouy (1/500<sup>e</sup>, sans date). (1970-1972) ;

**652 W3** - Aménagement de l'avenue de la Libération (2<sup>e</sup> tranche) : acquisition de l'immeuble Huret (48, rue Paul-Doumer). – Comporte : plan de situation de la propriété (1/5000<sup>e</sup>, sans date) ; percée de l'avenue de la Libération : plan de la percée projetée, avec localisation de la propriété (1/500<sup>e</sup>, sans date). (1970) ;

**652 W4** - Aménagement de l'avenue de la Libération (2<sup>e</sup> tranche) : projet de relogement et de transfert de propriété de M. Noël Hamouy (temporairement au 29, rue Paul-Doumer). – Comporte : cession de terrains par la Commune d'Étampes : plan de masse (1/500<sup>e</sup>, daté de juillet 1972) et plan de division (1/200<sup>e</sup>, daté de juillet 1971) ; avenue de la Libération : plan de situation de l'éventuel immeuble de relogement définitif (1/200<sup>e</sup>, sans date). (1971-1976) ;

**652 W5** - Aménagement et fonctionnement du lycée Geoffroy-Saint-Hilaire (concerne partiellement l'actuel collège Jean-Etienne Guettard), projet de transformation du lycée en lycée d'État, projet d'un lycée technique : échange de correspondance entre le maire d'Étampes (Berthe-Suzanne Vayne, puis Gabriel Barrière), la directrice du lycée (J. Baguenier), les députés de Seine-et-Oise (André Mignot et Michel Boscher), le ministre de l'Éducation nationale (André-François Bouilloche, puis Pierre Guillaumat, puis Christian Fouchet), les sénateurs de Seine-et-Oise (Alain Poher et Adolphe Chauvin), l'ingénieur départemental des ponts et chaussées (L. Massat), l'inspection académique de Seine-et-Oise, et le ministère de la Construction. (1954-1966) ;

**652 W10** - Route Nationale 191 : installation d'éclairage public : dossier marché. – Comporte : plan de situation et de l'installation (1/500<sup>e</sup>, daté du 19 août 1975). (1975) ;

**652 W11** - Rue Magne : installation d'éclairage public : dossier marché. – Comprend : plan d'ensemble (1/200<sup>e</sup>, daté du 24 septembre 1975) ; plan de situation (1/5000<sup>e</sup>, sans mention de date). (1975) ;

**652 W12** - Avenue de Paris : extension de l'éclairage public : dossier marché. — Comprend : plan d'ensemble (1/200<sup>e</sup>, daté du 1<sup>er</sup> octobre 1975) ; plan de situation (1/5000<sup>e</sup>, sans mention de date). (1975) ;

**652 W13** - Rue Van Loo : installation d'éclairage public : dossier marché. — Comprend : plan d'ensemble ([1/200<sup>e</sup>], sans mention de date) ; plan de situation (1/5000<sup>e</sup>, sans mention de date). (1975) ;

**652 W20** - École maternelle avenue du Bourgneuf [future école Pauline Kergomard] : projet des architectes Guillaume Barbé et André Chatelin. — Comprend : descriptif par lot ; plans de masse et de situation (1/2000<sup>e</sup>, datés du 25 juin 1962) ; plan des fondations, canalisations, chaufferie et cave (même date) ; projet de façade (0,01 P.M., même date) ; projet de rez-de-chaussée et projet de 1<sup>er</sup> étage et charpente (mêmes échelle et date) ; coupes (0,02 P.M., même date) ; détail des canalisations (0,05 P.M. et 0,10 P.M., même date) ; vue perspective (même date) (1962) ;

**652 W21** - Nomination de Guillaume Barbé comme architecte chargé de la construction du lycée d'Étampes, en remplacement de M. Bailleau, décédé : avant-projet de lycée mixte d'Étampes, présenté par G. Barbé. – Comprend : rapport justificatif ; estimation sommaire ; plans du 30 avril 1959) ; plans du 20 mars 1961) ; plans du 10 septembre 1960) ; plans du 22 juin 1960). (1956-1961) ;

**652 W22** - Avant-projet de lycée mixte d'Étampes, présenté par l'architecte Guillaume Barbé. – Comprend : plan masse (0,002 P.M., daté du 21 mars 1960) ; perspective (même date) ; plan du terrain au lieu-dit Guinette (0,001 P.M., [1959]) ; acquisition du terrain de Louise Veron, veuve de Charles Couté, destiné à la construction du lycée (1954 – 1957. – Comprend un plan figuratif de l'état parcellaire cadastral, daté de septembre 1957 ; un plan de situation du futur lycée, au 1/10000<sup>e</sup>, daté du 13 septembre 1957 ; un plan de bornage des diverses parties de terre vendues par Mme Vve Couté et Mme Simone Khayatt de Chessé, née Couté, au 0,0005 P.M., sans date ; étude d'un groupe d'habitations « Les Pentès de Guinette » : plan de masse au 1/2000<sup>e</sup>, daté du 14 novembre 1956 ; extrait de la carte géologique, sans échelle et sans date [1956] ; plan d'emprise du lycée, 1/2000<sup>e</sup>, daté du 12 août 1954. (1954-1957) ;

**652 W23** - Ensemble de neuf photographies présentant le site où doit être construit le lycée de Guinette, et l'aménagement de l'allée en escalier conduisant au monument Dallier. – Clichés Rameau, 23 X 18 cm, sans date [1954]. (1954).

**652 W24** - Construction du pont Saint-Jean à Guinette : dossier marché. – Comprend : plan de situation ; rue du Pont-Saint-Jean : plans et plans parcellaires, devis, affiche d'adjudication (juillet-août 1963).

**652 W25** - Ecole Les Prés : construction d'un plateau d'éducation physique / Gymnase René Jouany : aménagement des abords : dossier marché. – Comprend : plateau d'éducation : plans de situation (août-septembre 1971).

**652 W26** - Groupe scolaire Le Port : travaux divers : assainissement, stores, maçonnerie, charpente, serrurerie, couverture, menuiseries extérieures [...] : procès-verbaux de réception définitive (1959-1961).



**Mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2011**

1796-2011

Le moulin de l'Ouche (mise à jour)

**Mis en ligne le 27 février 2011**

1556-1624

Bernard Gineste : *Martin et Nicolas Séguier, prieurs de Saint-Martin d'Étampes* (origines et carrières de ces prieurs peu étudiés, les deux premiers connus du prieuré de Saint-Pierre)**Mis en ligne le 25 février 2011**

1777-2011

Le moulin de Vaujouan (nouveaux clichés anciens et récents; nouvelles données tirées des états des moulins, ou communiquées par les propriétaires actuels du moulin, MM. Arnoult père et fils, avec aussi d'intéressants graffitis laissés par d'humbles ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle)**Mis en ligne le 20 février 2011**

1976-2011

Patrick De Wever : *Publications scientifiques* (bibliographie de ce géologue étampois, mise à jour)**Mis en ligne le 19 février 2011**

1759

Jean-Étienne Guettard : *Trois observations de médecine* (il ne faut pas oublier que Guettard fut d'abord médecin; c'est dans ce domaine qu'il donna d'abord la mesure de ses exceptionnels talents d'observation et de déduction scientifique; il présente ici trois cas: d'abord le sien, puis celui d'une fillette atteinte d'une tumeur du foie et pour finir celui d'un sculpteur à la rate gangrénée.)**Mis en ligne le 18 février 2011**

1763

Charles Boivin : *Lettre à Jean-Étienne Guettard* (texte édité ici par Bernard Métivier; Boivin, curé de Notre-Dame d'Étampes, qui fut aussi échevin, envoie à son compatriote Guettard, de l'Académie des sciences, un relevé de tous les actes de décès de la paroisse, dans un but scientifique que nous ignorons.)

1883

Léon Marquis : *Vente de la collection Charvet* (Ce grand érudit étampois avait cru trouver mention d'un sceau étampois du XIV<sup>e</sup> siècle dans un catalogue de vente: mais il s'agit là d'une fausse piste.)**Mis en ligne le 17 février 2011**

1833-1858

Le moulin à vapeur de la tannerie Godin (mise à jour : il s'agit apparemment de la première machine à vapeur utilisée à Étampes pour un usage industriel).

1801-1898

Quelques États des moulins d'Étampes (édition augmentée : douze documents successifs, de 1801 à 1898, contenant des informations variées sur l'ensemble des moulins étampois).

1938

École maternelle de Saint-Pierre d'Étampes : *Classe de Mme Pion et de Mlle Bouroche* (photo de classe communiquée par Mme Guérin).

1945-1946

École Saint-Pierre d'Étampes : *3<sup>e</sup> classe, classe de Mme Acquier* (photo de classe, 1945-1946, communiquée par Mme Guérin).

1950

École Saint-Pierre d'Étampes : *Cours complémentaire de la rue du Petit-Panier* (photo de classe de décembre 1950, communiquée par Mme Guérin).**Mis en ligne le 16 février 2011**

...1361-2011

Le moulin à Tan (mise à jour intégrant des données tirées de Léon Marquis et de Charles Forteau).

**Mis en ligne le 15 février 2011**

1681

Chambre des Eaux et Forêts : *Contre le meunier Mathurin Delanoue* (ce meunier, poursuivi par le seigneur de Gravelle pour avoir acheté du grain qui aurait dû passer par le moulin banal de sa seigneurie, fait appel devant le tribunal du bailli d'Étampes; mais la chambre des Eaux et Forêts donne raison à son adversaire: elle est seule compétente en la matière).

1830 et 1860

Docteurs Ségalas d'Etchepare, Leroy d'Étiolles et Crambade : *Deux cas de gravelle à Étampes* (un cas de véritable calcul urinaire, et un autre diagnostiqué autrement d'une manière qui intéresse l'histoire des mentalités en matière de sexualité).

1906

Charles Forteau : *Le Moulin-à-Tan à Étampes* (étude méritoire pour son époque).

1896-1914

Charles Forteau : Ebauche d'une bibliographie de cet historiographe important.

1947 env.

Claude Bosc : Publications relatives à l'histoire d'Etampes (ce cliché daterait de 1947 environ et on y reconnaîtrait le fameux Nono cher au souvenir de tous les vieux Étampois).

**Mis en ligne le 3 février 2011**

1836

Formentin et Cie : *Étampes en 1836* (lithographies illustrant *les Essais historiques sur la ville d'Étampes* de Maxime de Mont-Rond ; présentation générale ; on donnera ultérieurement des pages relatives à chacune de ces vues).

**Mis en ligne le 3 février 2011**

1796-2011

Le moulin de l'Ouche (quelques nouveaux éléments sur ce moulin et ses meuniers).

**Mis en ligne le 30 janvier 2011**

...1113-2011

Le moulin d'En-Haut (ébauche d'une compilation sur ce très ancien moulin aujourd'hui devenu la résidence Le Molière).

...1610-2011

Le moulin Braban (ébauche d'une compilation sur cet ancien moulin aujourd'hui transformé en résidence).

XVIII<sup>e</sup>

Le moulin à Peaux (quelques éléments nouveaux)

**Mis en ligne le 19 janvier 2011**

1046-2011

Le moulin Sablon (ébauche d'une compilation sur ce très ancien moulin aujourd'hui réduit à l'état de square).

1838

États des moulins et des rivières d'Étampes en 1838 (voici un septième état des moulins, établi par le maire d'alors avec une grande précision ; liste est donnée plus généralement de tous les établissements industriels situés le long de la Juine, du Juineteau, de la Louette, de la Chalouette et de la Rivière d'Étampes, avec indication de leurs propriétaires, de leurs productions et du nombre d'ouvriers employés par chacune). Les archives municipales renferment encore d'autres états des moulins que j'éditerai ultérieurement, de manière à tracer un tableau aussi précis que possible de l'histoire de la meunerie étampoise, au moins pour le XIX<sup>e</sup> siècle.

**Mis en ligne le 14 janvier 2011**

1934

École des filles de Saint-Pierre d'Étampes : *Programme de la séance récréative du 4 février 1934* (avec la collaboration de l'orchestre philharmonique dirigé par M. Schwartz).

**Mis en ligne le 9 janvier 2011**

...1588-2011

Le Moulin à Peaux, alias Chamois (très ancien moulin détruit vers 1963, dans le bâtiment et sur le parc duquel se sont succédées différentes activités).

1795-2011

Le Moulin de Coquerive (nouveaux clichés des années 1950 à 1970)

**Mis en ligne le 7 janvier 2011**

1800-2011

Le Moulin des Fontaines (ébauche d'une compilation sur ce moulin dont ne subsiste aujourd'hui qu'un bâtiment abritant une clinique vétérinaire).

**Mis en ligne le 6 janvier 2011**

1795-2011

Le Moulin de Coquerive (ébauche d'une compilation sur ce grand moulin aujourd'hui transformé en résidence).

**Mis en ligne le 4 janvier 2011**

1801-1881

Bernard Gineste : *Six États des moulins d'Étampes* (édition de cinq listes des moulins, des meuniers ou des propriétaires de moulins étampois conservées aux Archives municipales : 1801, 1816 1822, 1830, 1852, jointe à celle donnée pour 1881 par Léon Marquis).

1815-2010

Le Moulin de la Fosse Gombier, alias moulin du Bas-Canal (un peu de nouveau sur ce moulin).

**Mis en ligne le 3 janvier 2011**

1825-2010

Le Moulin de la Fosse Gombier, alias moulin du Bas-Canal (ébauche d'une compilation sur ce petit moulin aujourd'hui en ruine sur le Juineteau).

**Mis en ligne le 2 janvier 2011**XVIII<sup>e</sup> siècle

Marche de l'Arquebuse d'Étampes (partition pour deux violons pour rythmer la marche de la compagnie des arquebusiers d'Étampes, qui anima la jeunesse étampoise de 1549 à 1790 ; généreusement communiquée à notre *Corpus* par M. Gérard Dôle).

2010

Bernard Gineste : *Clément Wingler, une bibliographie* (mise à jour)

2010 (1945-1964)

Clément Wingler : *Action municipale de Suzanne Vayne* (note de synthèse sur l'action de celle qui fut maire d'Étampes de 1956 à 1964, d'après les registres de délibérations municipales conservés aux Archives de la ville).

**Mis en ligne le 1<sup>er</sup> janvier 2011**

2010 (1795-1839)

Le Moulin Barrillet (ébauche d'une compilation sur ce petit moulin qui exista seulement de 1795 à 1839 sur un petit bras du Juineteau, le ru de Gallardon).

2010 (1805-2010)

Le Moulin de l'Ouche (ébauche d'une compilation sur ce petit moulin projeté dès 1796 et terminé en 1805, aujourd'hui simple résidence).

## LE CARNET D'ADRESSES DU PATRIMOINE

ARCHIVES MUNICIPALES D'ETAMPES

Hôtel dit de Diane-de-Poitiers, 4 Rue Sainte-Croix - 91150 ETAMPES.

Tél. : 01 64 94 85 07.

*etampesarchives@yahoo.fr*

ANIMATION DU PATRIMOINE (CCESE)

Hôtel dit d'Anne-de-Pisseleu - Place de l'Hôtel-de-Ville - 91150 ETAMPES.

Tél. : 01 69 92 69 08.

*patrimoine@communaute-communes-etampois.fr*

MUSEE (CCESE)

Cour de l'Hôtel-de-Ville - 91150 ETAMPES.

Tél. : 01 69 92 69 02/ 12/16.

*musee@communaute-communes-etampois.fr*

CORPUS ETAMPOIS (Association)

12 Rue des Glycines - 91150 ETAMPES.

*redaction@corpusetampois.com*



Le Corpus  
étampois

### ETAMPES – ARCHIV :

bulletin des Archives municipales d'Étampes,  
en partenariat avec le Corpus Étampois.

N° ISSN en cours. Adresse postale : Archives municipales,  
BP 109 - 91152 ETAMPES Cedex - tél. 01 64 94 85 07

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Clément Wingler  
RÉDACTION : Bernard Gineste, Michel Martin, Clément Wingler  
IMPRESSION : Imprimerie municipale d'Étampes



## ARCHIVES MUNICIPALES D'ETAMPES

Hôtel dit de Diane-de-Poitiers, 4 Rue Sainte-Croix - 91150 ETAMPES.

*tél. 01 64 94 85 07 - courriel : [etampesarchives@yahoo.fr](mailto:etampesarchives@yahoo.fr)*